



Peu d'espoir!

Même si l'espoir de retrouver les corps des victimes de l'effondrement d'une partie du village de Saint-Jean-Vianney diminue d'heure en heure, d'audacieux secouristes tentent par tous les moyens de porter secours aux sinistrés. Sur la photo, on aperçoit deux hommes qui fouillent la mer de boue dans l'espoir de retrouver les disparus.

sommaire

- Annonces classées / C 8 à C 11, D 2 à D 12
- Arts et Spectacles / B 8 à B 11
- Bandes dessinées / C 6
- Cinéma / B 11
- Décès, naissances, etc. / D 13
- Economie / C 1 à C 4
- Editorial / A 4
- Etes-vous observateur! / D 9
- Horoscope / A 12
- Informations étrangères / C 5
- Informations nationales / A 2, C 7, D 1
- Les secrets de polichinelle / A 12
- Loisirs et récréation / C 6
- Mots croisés / D 5
- "Mot-mystère" / C 10
- Radio et télévision / B 9
- Sports / B 1 à B 7
- Tribunaux / A 9
- Vivre aujourd'hui / A 10 à A 13
- Votre médecin / A 10



● "Body painting" illégal — page A 9

● On rénove à Dorval: \$15 millions — page C 1

● Les Juifs du Québec

Les Juifs du Québec sont-ils rendus à la croisée des chemins où ils doivent choisir de se ranger de façon définitive du côté des francophones ou des anglophones?

Dans le dernier d'une série de six articles, l'auteur examine les possibilités qui s'offrent aux membres de la communauté juive et esquisse les perspectives d'avenir.

— page A 5

inter-loto 2

POUR \$200 C'EST TOUT UN CADEAU

Vianney, c'est fini pour eux

par **Huguette LAPRISE**
envoyée spéciale de LA PRESSE

SAINT-JEAN-VIANNEY — Alors que le maire de Saint-Jean-Vianney, M. Lavoie, s'évertue à faire des projets de reconstruction et de réorganisation de sa ville, et qu'il explique par la panique le fait que les habitants prennent le chemin de l'exil,

ceux-ci n'ont qu'un désir: ne plus revenir vers ce qu'a été leur image d'apocalypse.

La plupart d'entre eux, en racontant ces moments d'épouvante qu'ils viennent de vivre, jugent que le gouvernement devrait éliminer Saint-Jean-Vianney de la carte.

Les heures d'horreur qu'ils ont vé-

cueus et continuent à vivre par le souvenir et l'imagination leur ont vite fait oublier, en même temps que la terre les dévorait, les années de travail et de sacrifices consacrées à la construction d'un foyer.

Comment, disent-ils, pourrions-nous retourner là-bas?

"Je reverrais toujours, raconte M. Léon Bourgeois (dont la maison de son fils a été la première à être en-

gouffrée), même si le paysage était différent, leur demeure avec ma bru Dianne et ma fille Annie. Ils venaient à peine d'acheter leur maison et projetaient de terminer le parterre au printemps. Ce n'est pas du sentimentalisme", explique M. Bourgeois.

D'autres disent que jamais ils ne se sentiraient en confiance.

Et cette mère qui racontait, blanche d'horreur, en cherchant ses mots,

que la distance du lieu pourrait seule lui faire oublier les horreurs qu'elle vient de vivre.

"Après qu'on m'eut prévenue de me sauver, j'ai essayé d'ouvrir la porte d'en avant et de sortir. Il y avait un trou. Je me suis précipitée par la porte d'en arrière. Il y avait un autre trou. J'ai alors ouvert la fe-

Voir VIANNEY, page A 6

Nouvelles et autres photos
— A 3, 6 et 7

Le plus grand quotidien français d'Amérique



Montréal, vendredi 7 mai 1971, 87e année, no 106, 52 pages, 4 cahiers

★★ 10¢

C'est l'exode!

par **Claude ST-LAURENT**
envoyé spécial de LA PRESSE

SAINT-JEAN-VIANNEY — Exode massif de la population de Saint-Jean-Vianney: promesse de Robert Bourassa d'apporter un support financier à la zone sinistrée et de faire voter une loi d'urgence si nécessaire, et enfin décision de la Société centrale d'hypothèque et de logement de dégager les propriétaires de maisons du secteur affecté par la catastrophe du solde de leurs dettes.

Tels sont les principaux éléments qui se dégagent de cette troisième journée de tragédie au cours de laquelle l'effroi, la peur et la stupeur des populations locales se sont transformées en une crainte profonde et en une réaction de rancœur, de revendication et d'agressivité.

Le premier ministre qui s'était rendu sur les lieux a lui-même été pris à partie à deux reprises: la première fois par M. Jean-Marie Coulombe, maire de la municipalité de Shipshaw, dont les limites sont contiguës, au village de Saint-Jean-Vianney, et une deuxième fois par le président du MED, Mouvement d'étude et de développement, M. Léo Bourgeois, qui a sommé M. Bourassa de déclarer le village de Saint-Jean-Vianney zone inhabitable.

Voir C'EST L'EXODE, page A 6

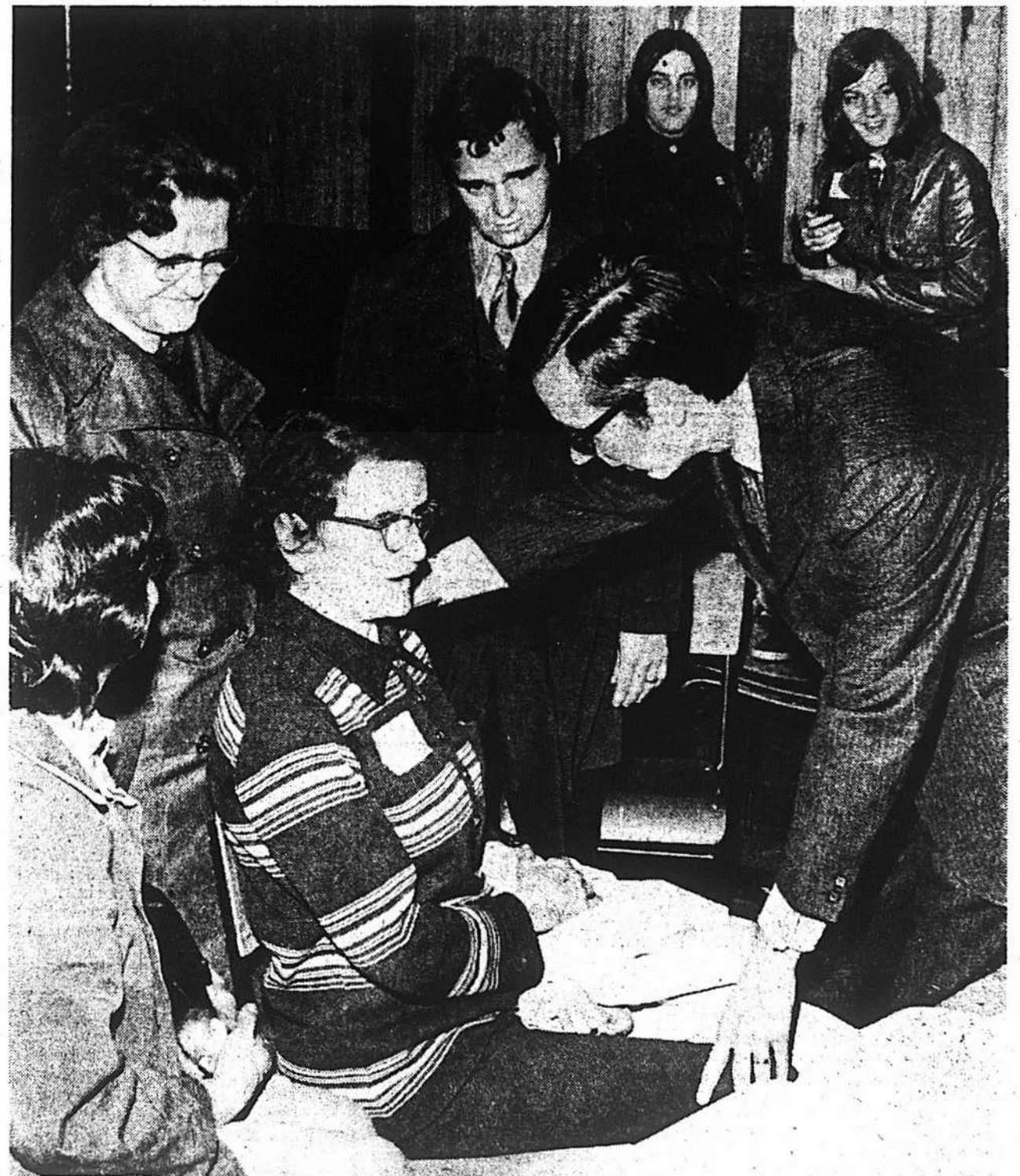
Tous les sinistrés sont logés

par **Claude ST-LAURENT**
envoyé spécial de LA PRESSE

SAINT-JEAN-VIANNEY — Le centre commémoratif Price de Kénogami, transformé depuis la nuit de mardi à mercredi en centre d'accueil pour les sinistrés, a hébergé, nourri, logé, soigné, habillé et transporté 1,342 personnes en 48 heures.

Le centre qui fonctionne 24 heures par jour a contribué depuis les premières heures de la tragédie à reloger 246 familles. Sous la responsabilité de M. Fernand Genois, directeur du service des loisirs de Kénogami, qui est assisté de plusieurs fonctionnaires du ministère des Affaires sociales, le centre d'accueil a par ailleurs créé un fonds de secours en collaboration avec les compagnies Price et Alcan ainsi que les municipalités de

Voir TOUTS LES SINISTRÉS, page A 6



Bourassa se rend sur les lieux du drame

Le premier ministre du Québec a tenu à reconforter Mme Armand Crevier, 78 ans, qui compte plusieurs membres de sa famille parmi les sinistrés. Mme Crevier a tout juste eu le temps de quitter sa maison, en vêtements de nuit. On l'aperçoit ici, au centre d'accueil des sinistrés.

Photo Pierre McCann, La Presse

Ottawa inquiet des mesures protectionnistes du Québec

par **Claude TURCOTTE**
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — La possibilité que le Québec installe à ses frontières des postes de surveillance pour contrôler la circulation des produits agricoles a provoqué une véritable commotion parlementaire à Ottawa, alors que les députés ont consacré la majeure partie de la période de questions hier à suggérer plus ou moins directement au gouvernement fédéral d'intervenir pour empêcher une telle initiative de la part du Québec.

En dépit de toutes les invitations des députés de l'Opposition, principalement les conservateurs, le ministre de la Justice, M. John Turner, a clairement indiqué qu'il appartiendra à la cour suprême de déterminer si la décision de certaines provinces d'interdire la libre circulation de produits agricoles est valide ou pas.

M. Turner a de plus répondu à un député conservateur de Terre-Neuve, M. McGrath, qui lui suggérait de recourir aux pouvoirs résiduels, que

le gouvernement n'a pas le pouvoir de changer des règlements de ce genre et que le pouvoir de désaveu n'a pas été utilisé depuis 1943.

Pour sa part, le premier ministre Trudeau, à qui l'on demandait d'énoncer la politique du gouvernement sur le commerce interprovincial, s'en est pris sévèrement au parti conservateur d'empêcher l'adoption du bill C-176, qui, de l'avis du gouvernement, serait la façon d'assurer une mise en marche coordonnée entre les diverses provinces.

On sait que ce projet de loi après plusieurs mois en comité fait toujours l'objet de discussions et d'amendements, de telle sorte que le gouvernement ne peut pas donner suite à son plan en vue de réglementer le commerce entre les provinces.

M. Turner a confessé en chambre que le Québec ne l'a aucunement consulté avant de faire connaître par un porte-parole la possibilité de prendre une mesure plus radicale en installant des postes de surveillance à la frontière.

Plusieurs députés de l'Opposition ont accusé le gouvernement fédéral de permettre par son inaction la balkanisation du commerce agricole au Canada.

M. Eldon Woolliams en particulier a lancé en pointant du doigt le ministre de la Justice: "Ce n'est pas un cas ordinaire. C'est une question constitutionnelle."

En réponse à ces assauts, M. Turner a indiqué qu'il avait donné des instructions à ses fonctionnaires de représenter le gouvernement fédéral à la cour suprême dans la cause d'appel logée par la cour d'appel du Manitoba.

"Je peux ajouter, a-t-il dit, que j'ai demandé au conseil pour défendre la constitution en ce qui concerne les aspects reliés au commerce interprovincial et l'Acte de l'Amérique britannique du Nord".

En plus de reprocher à l'Opposition d'empêcher l'adoption du bill C-176, le premier ministre Trudeau a rappelé que cette question figurait à l'agenda

Voir OTTAWA INQUIET, page A 6



Généralement ensoleillé aujourd'hui. Demain ensoleillé et plus chaud.

Max. 60°. Min. 50°

Détails à la page A 6.

ça descend bien... avec

VICHY CÉLESTINS



"La formule Trudeau-Turner aussi inacceptable pour le Québec que la formule Fulton-Favreau"

— Jacques-Yvan Morin

par Claude Turcotte de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — La formule nouvelle de modification à la constitution telle que proposée à la conférence constitutionnelle est en réalité "une formule de modification du Québec".

En outre, il n'y aura guère de solution au dilemme actuel tant que l'on n'aura pas accepté l'idée que le mode d'amendement, comme la constitution elle-même, doit tenir compte du fait québécois, c'est-à-dire d'une réalité mouvante, dynamique et appelant des changements essentiels que le Québec ne pourra accepter de soumettre au veto des autres provinces.

Ainsi s'est exprimé devant le comité parlementaire sur la constitution, hier,

le professeur Jacques-Yvan Morin, qui estime que la nouvelle formule d'amendement est plus simple que la défunte formule Fulton-Favreau, mais qu'elle n'en reste pas moins inacceptable au Québec.

Selon M. Morin, qui fut l'un de ceux qui ont le plus contribué au rejet de la formule Fulton-Favreau, en voulant pousser Québec à accepter une formule d'amendement avant un accord sur le partage des compétences, le gouvernement fédéral et les provinces anglophones indiquent très nettement leur intention de ne permettre aucun changement constitutionnel fondamental.

En somme, M. Morin estime qu'il faudrait deux formules d'amendement, l'une particulière au Québec, l'autre propre aux provinces anglophones, de telle sorte que le Québec n'aurait pas de droit de veto sur l'évolution constitutionnelle du Canada anglais et vice versa.

Le témoin a reconnu que la présente proposition d'amendement pourrait modifier le Canada anglais aussi bien que le Québec, mais à un degré moindre toutefois.

Cette formule, qu'il considère tout aussi contraignante que celle de MM. Fulton et Favreau, pourrait modifier l'évolution juridique au Canada anglais, mais non l'évolution sociologique, alors que ce serait le cas au Québec.

Délégation de pouvoirs

Ex-candidat péquiste lors des dernières élections québécoises, M. Morin a réaffirmé hier son option indépendantiste, mais c'est à la demande du député de St-Denis, M. Marcel Prud'homme qu'il a fait part de certaines propositions qui pourraient peut-être satisfaire le Québec en ce qui concerne la formule d'amendement.

En plus d'un mode particulier d'amendement pour le Québec, le professeur croit qu'il faudrait modifier l'arti-

cle 13 de la proposition Fulton-Favreau, de manière à permettre au gouvernement fédéral de déléguer ses pouvoirs à une seule province, sans que soit nécessaire le consentement de quatre provinces.

Comme ses collègues professeurs Dion et Bergeron, sans oublier d'autres témoins québécois remarqués comme Jacques Parizeau et Marcel Faribault, M. Morin a insisté auprès des membres du comité sur le sens politique du Québecois.

Il a parlé de deux dynamismes au Canada et de la tendance québécoise à s'en remettre de plus en plus à l'état québécois.

Il a en outre mis l'accent sur la nécessité et l'importance d'amorcer un dialogue et une coopération entre le Québec et le Canada afin que le nouvel équilibre entre les deux groupes puisse

être atteint d'une manière pacifique, ordonnée, voire amicale, et ce au profit de tout le monde.

Selon lui, cette manière de procéder est plus importante que le résultat final de ces négociations, que personne ne peut vraiment imaginer aujourd'hui.

En revanche, si l'on ne procède pas de façon pacifique et ordonnée, alors ce sera la manière saccadée, celle des ultimatum, et la crise s'approfondira. "Si je faisais la politique du pire comme certains indépendantistes québécois, a-t-il dit, je souhaiterais l'adoption de cette formule d'amendement".

Favorable à l'indépendance du Québec

M. Morin n'en est pas moins fortement porté en faveur d'une alliance économique avec le Canada, c'est-à-dire un marché commun, un même zone monétaire et la libre circulation des biens

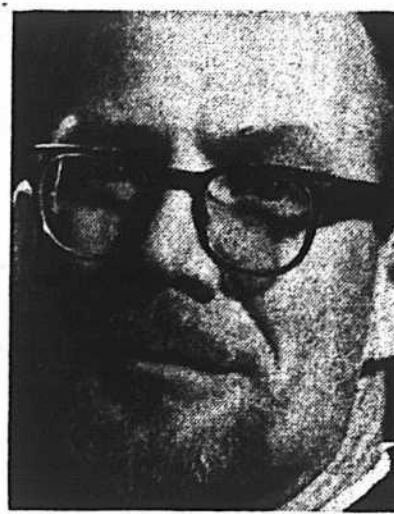
et peut-être la mise en commun de d'autres intérêts si le Québec n'avait pas le sentiment d'être brimé. "L'intérêt du Québec, c'est d'être très près du Canada", a-t-il dit.

Par ailleurs, M. Morin a reconnu dans hésiter que la nouvelle formule d'amendement n'a pas suscité encore de débat public au Québec.

Il a expliqué cette non-réaction par le fait que l'opinion publique est lasse des débats constitutionnels, qui donnent peu de résultats. Mais en définitive, il croit que cette indifférence ne fait qu'accroître la crise.

Prenant comme exemple le phénomène religieux, M. Morin a rappelé que certains hommes d'église préféreraient aujourd'hui l'anti-cléricisme d'antan à l'indifférence totale.

C'est ce qui est en train de se produire avec la politique canadienne, a soutenu le professeur.



Jacques-Yvan Morin

Paul Scott remplace Richard Cross

Le successeur de l'attaché commercial britannique James Richard Cross arrivera à Montréal lundi.

M. Cross a abandonné ses fonctions dans la métropole après sa libération par le FLQ qui l'avait enlevé et gardé prisonnier pendant deux mois; il est aujourd'hui sous-secrétaire au Commerce et à l'Industrie à Londres.

Son successeur, M. Paul Scott, 50 ans, occupait les mêmes fonctions à l'ambassade du Royaume-Uni à Vienne. Il connaît Montréal où il a été commissaire général adjoint au pavillon de Grande-Bretagne à l'Expo 67.

M. Scott est marié et père de deux enfants.

"Appliquer le bilinguisme intégral au Québec serait une provocation!"

— Paul Lacoste

par Pierre SAINT-GERMAIN

M. Paul Lacoste, vice-recteur de l'université de Montréal, membre de la (défunte) Commission B-B, se prononce fermement contre les recommandations du Conseil consultatif sur les districts bilingues, notamment pour les deux raisons suivantes:

- 1— parce qu'elles favorisent l'inégalité — au détriment du français — entre les deux langues officielles;
- 2— parce que l'application du bilinguisme intégral au Québec constituerait une provocation, compte tenu du "climat actuel".

M. Lacoste, qui n'a pas encore pris connaissance du rapport — déposé mercredi aux Communes — du Conseil consultatif, dont le président est M. Roger Duhamel, a formulé ces critiques au cours d'une interview, après lecture des informations de presse parues hier.

Il souligne que les recommandations du Conseil consultatif reconnaissent

l'anglais comme langue officielle partout au Canada, ce qu'elles ne font pas au sujet du français.

"Une erreur grave"

Selon M. Lacoste, cet organisme a commis une erreur psychologique très grave. "Il s'est montré fort généreux, il s'est attaché à de beaux symboles, mais nous — de la Commission B-B — n'avons pas cherché à imposer le bilinguisme là où il n'est pas nécessaire".

A ce propos, M. Lacoste cite l'exemple suivant:

— "Faut-il que le fonctionnaire responsable du bureau de poste d'un petit village du Québec, où il n'y a pas ou presque pas d'anglophones, parle anglais? Oui, officiellement, si la recommandation du Conseil consultatif est mise en vigueur. Non, si Ottawa retient la recommandation de la Commission B-B.

En d'autres termes, le français doit

être prioritaire au Québec, selon la Commission B-B, tandis que le Conseil consultatif veut y établir partout la parité des deux langues officielles.

M. Lacoste considère qu'il faut respecter les "droits acquis", mais il enchaîne: "Encore faut-il qu'il s'agisse de droits, et non de privilèges anachroniques et exorbitants". D'ores et déjà, explique-t-il, le statut de l'anglais au Québec est ressenti comme une provocation et nombre de gens réagissent en réclamant l'unilinguisme intégral.

"Pour la priorité du français"

Au sujet de la recommandation selon laquelle tout le Québec devrait devenir un district bilingue, M. Lacoste estime: "On ne reconnaît aucune zone d'unilinguisme français au Québec et, par conséquent, on n'y reconnaît plus la priorité du fran-

çais". Pour sa part, M. Lacoste tient "à l'idée du français prioritaire au Québec".

Et d'ajouter: "Je ne vois pas comment le gouvernement québécois pourrait se lancer dans le bilinguisme intégral. C'est inutile et provocant dans le climat actuel. Je peux dire la même chose en ce qui concerne le Nouveau-Brunswick, en inversant la situation des langues".

Le Conseil consultatif a recommandé que le Nouveau-Brunswick devienne, comme le Québec, un district bilingue, c'est-à-dire "une zone où les organismes fédéraux devront être en mesure de servir les citoyens dans les deux langues officielles du pays".

M. Lacoste précise que la Commission B-B, elle, n'a pas du tout recommandé que tout le Québec soit un district bilingue, mais seulement certaines régions. Même la ville de Québec, où "on ne compte qu'environ 3 p.c. d'anglophones, ne serait pas officiellement bilingue si le gouvernement fédéral retenait nos recommandations plutôt que celles du Conseil consultatif, a-t-il fait observer.

Par ailleurs, M. Lacoste regrette que le Conseil consultatif ait — semble-t-il — formulé ses recommandations sans avoir suffisamment consulté les autorités provinciales avant de délimiter les éventuels districts bilingues. "Le Conseil crée des exigences exorbitantes et dit ensuite: Négociez avec nous", note-t-il. Au contraire, précise-t-il, la Commission B-B "invitait à la collaboration" pour l'établissement de tels districts.

Bellemare ne veut pas d'un mode de scrutin proportionnel au Québec

par François TREPANIER de notre bureau de Québec

QUÉBEC — A moins que le vote ne devienne obligatoire au Québec, il sera dangereux d'adopter un mode de scrutin proportionnel tel que proposé par le député de Montcalm et candidat à la chefferie de l'Union nationale, M. Marcel Masse.

C'est là l'avis qu'a exprimé, hier, le président de la Commission des accidents de travail du Québec et ex-député de l'Union nationale de Champlain, M. Maurice Bellemare, devant la commission parlementaire de l'Assemblée nationale chargée d'étudier le projet de réforme électorale.

Invité à témoigner devant la commission en raison de sa longue expérience de la politique, M. Bellemare, qui était accompagné de l'ancien député libéral de Verdun, M. Georges O'Reilly, s'est dit en complet désaccord avec la proposition de son ancien collègue.

On sait que M. Masse a fait parvenir aux membres de la commission un document proposant un mode de scrutin majoritaire et proportionnel qui permettrait d'élire pas moins de 180 députés, soit 120 par le mode actuel et 60 en vertu d'une proportionnelle régionale.

"Le vote proportionnel, a dit M. Bellemare, serait dangereux tant et aussi longtemps que l'on n'aurait pas trouvé un moyen de rendre le vote obligatoire parce que la proportion de ceux qui ne voteraient pas jouerait un mauvais tour.

"On n'aurait, dans une élection,

qu'à faire une campagne pour empêcher les gens de voter et imaginez ce que cela produirait!"

Pour le mode de scrutin actuel

Au cours de son témoignage, M. Bellemare a indiqué qu'il favorise plutôt le mode de scrutin actuel qui en dépit de ses injustices, telles que ces élections où des députés sont élus avec de très faibles majorités, permet l'élection d'hommes de valeur.

M. Bellemare a donné à entendre, d'autre part, que le mode actuel permet d'avoir une idée assez juste des diverses tendances à cause de la multiplicité des partis qui a amené, à son avis, la disparition de ce qu'on appelait autrefois le "vote flottant".

M. Bellemare a déclaré en outre qu'à moins que la population n'y soit préparée le vote obligatoire sera peut-être dangereux.

Le président général des élections, M. François Drouin, a exprimé des propos dans le même sens signalant que le vote obligatoire donne lieu fréquemment à des fraudes.

L'ancien député de Verdun a déclaré, pour sa part, qu'il verrait des avantages au vote obligatoire car il obligerait certaines personnes qui s'abstiennent de voter pour divers motifs à accomplir leurs devoirs de citoyens.

M. O'Reilly qui comme M. Bellemare avait été convoqué à la dernière minute devant la commission, ne s'est pas prononcé, de son côté, sur le mode de scrutin proportionnel.

"Le Parlement sera menacé si le nombre de députés urbains n'est pas augmenté" — Hardy

par François TREPANIER de notre bureau de Québec

QUÉBEC — L'existence du Parlement et le bon fonctionnement de la démocratie seront menacés au Québec si le nombre de députés des régions urbaines et plus particulièrement de la région de Montréal n'est pas augmenté.

C'est l'avertissement qu'a lancé, hier, le représentant du gouvernement au sein de la commission parlementaire de la réforme électorale, M. Denis Hardy, à la suite de certaines discussions entre députés ruraux et urbains sur la réforme de la carte électorale.

Ces discussions, les premières d'importance depuis le début des travaux de la commission, ont laissé poindre à l'horizon la possibilité d'une bataille entre députés ruraux et urbains sur une augmentation éventuelle des représentants des régions urbaines.

Tout en admettant qu'il sera nécessaire de s'orienter vers un meilleur équilibre, plus particulièrement lorsqu'une décentralisation des services gouvernementaux aura allégé le fardeau des députés ruraux, M. Bellemare a déclaré qu'il ne partage pas l'avis de ceux qui croient, comme M. Hardy, qu'une meilleure représentation des régions urbaines tendrait à mettre fin à la contestation et assurerait une meilleure paix sociale.

D'après M. Bellemare, tous ces phénomènes, les grèves, les revendications des ouvriers, la contestation,

sont attribuables au fait qu'autrefois la population vivait "son petit bonhomme de chemin" et que du jour au lendemain elle a été plongée dans une évolution qui débouche maintenant sur un terrain d'entente "une espèce de raison de vivre".

A ces remarques, le représentant du gouvernement, appuyé par le député libéral de Dorion, M. Alfred Bossé, tout en admettant que le rôle du député rural est difficile, a répliqué: "Si nous voulons que le Parlement soit vraiment un instrument crédible aux yeux des contestataires qui veulent des changements normaux, il faut que le Parlement soit plus représentatif."

D'après M. Hardy, il existe actuellement un écart injustifié entre la représentation rurale et urbaine.

"Si les régions urbaines étaient mieux représentées au Parlement, a ajouté M. Hardy, ceci n'enlèverait pas complètement la contestation mais aurait pour résultat de l'amenuiser et de la diminuer.

"Il va falloir, a poursuivi M. Hardy, que les députés urbains — et ça dépend de leur disponibilité personnelle et aussi de la dimension de leur comté — soient en mesure d'être, au Parlement, les porte-parole de ces nouveaux groupes que sont les comités de citoyens et d'autres organismes, sinon nous aurons un Parlement en dehors du Parlement, un Parlement parallèle, ce qui sera mauvais et malsain pour la survie et le bon fonctionnement de la démocratie."

AUJOURD'HUI et DEMAIN SEULEMENT DE 12 H À 22 H (10 H P.M.) TOUS LES JOURS

H. DARWIN
présente le groupe renommé de 17 artistes et collègues européens

14e EXPOSITION ET VENTE ANNUELLE PLUS DE 150 PEINTURES à l'huile originales

Le format de cette annonce est restreint afin de maintenir les prix à leur plus bas niveau sur nos magnifiques peintures originales à l'huile qui vous sont offertes à des bas prix imbattables. En faisant bénéficier nos clients de nos excellentes valeurs, nous croyons pouvoir demeurer en affaires en permanence.

Nous vous offrons d'intéressants paysages, un grand choix de belles scènes marines, gaies scènes urbaines, personnages et autres portraits, arrangements floraux aux gais coloris et diverses natures mortes, dans des styles traditionnels et contemporains.

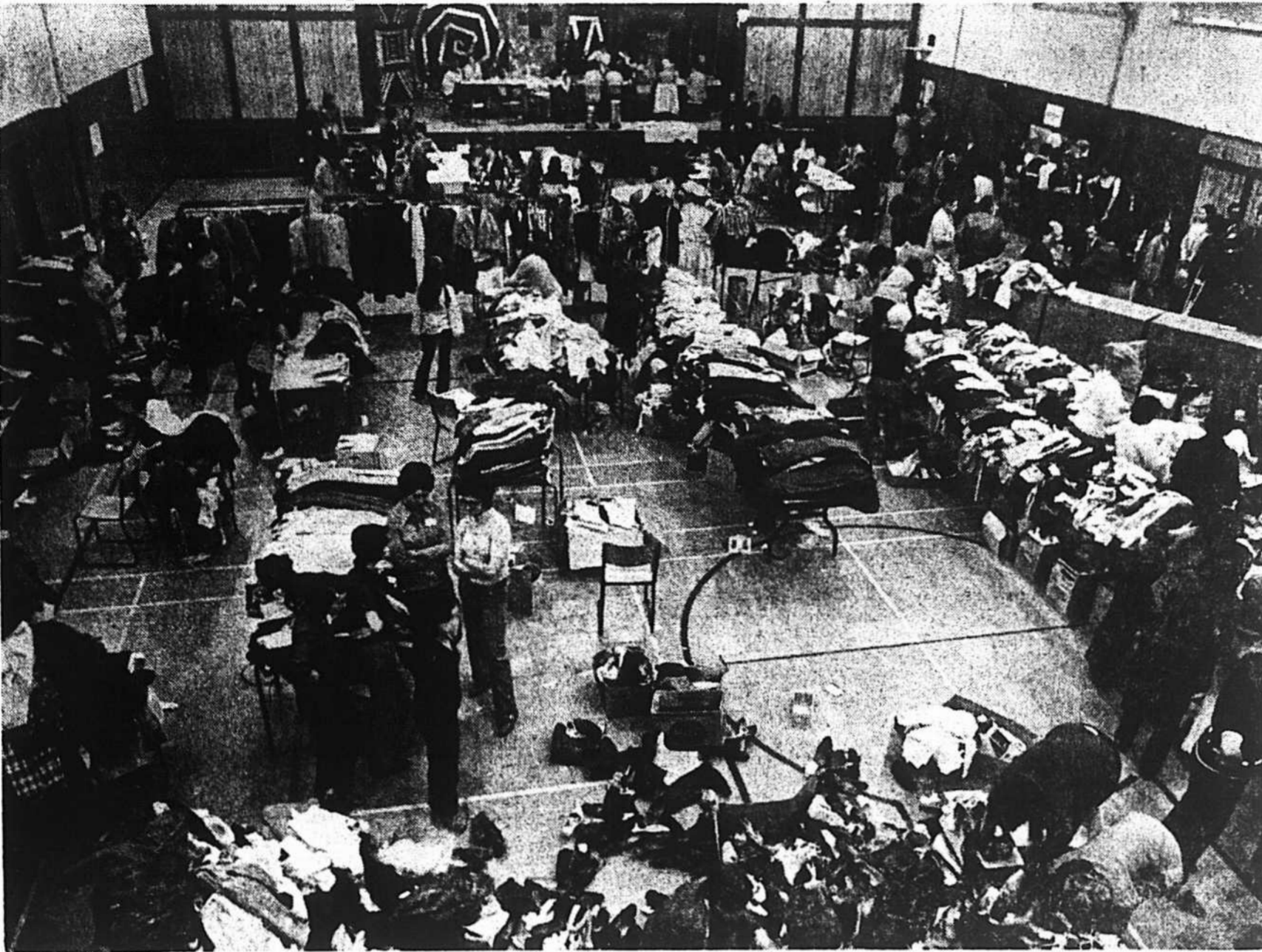
DIMENSIONS	PRIX DE VENTE	DIMENSIONS	PRIX DE VENTE
14 x 16	16.00	27 x 35	56.00
18 x 22	28.00	32 x 44	84.00
23 x 27	44.00	31 x 55	94.00
27 x 35	46.00		

ENCADREMENTS DE QUALITÉ INCLUS DANS LES PRIX

SALON DAUPHIN
Hôtel Windsor, Montréal
Dernier jour: SAMEDI 8 MAI
ENTRÉE GRATUITE CATALOGUE GRATUIT

Agence "Detec Canada"
PIERRE-D. MASSUE, C.A.A.
DÉTECTIVE
"Autorisé sous l'Acte concernant les agences de détectives du Québec"
Licencie par la Cité de Montréal

• INVESTIGATIONS • INFIDÉLITÉ CONJUGALE • SURVEILLANCE
• FILATURE • TOUTES PREUVES POUR LA COUR
CONFIDENTIEL • DISCRÉTION ASSURÉE **387-8757**



Des volontaires au secours des sinistrés

Les citoyens des villes de la région n'ont pas tardé à répondre aux vibrants appels de secours lancés par les autorités de Saint-Jean-Vianney. Des volontaires travaillent sans relâche au centre de secours, établi au Centre de récréation Memorial, à Kénogami, qui est envahi continuellement par les familles des sinistrés, à la recherche de vêtements et de chaussures.



Des chaussures pour les sinistrés

Plusieurs familles ont tout perdu. Ces trois adolescents sont à la recherche de souliers pour eux et pour les membres de leur famille. Un centre de secours a été installé dans le Centre de récréation Memorial (rue King George), mis à la disposition des sinistrés par la Ville de Kénogami.

La cour décidera, aujourd'hui, si Vallières peut subir son procès

par Conrad BERNIER

"Je m'étonne que la couronne n'ait pas encore demandé mon autopsie!"

Cette phrase que Pierre Vallières a lancée, hier, en 4e division des Assises, au moment où le juge Laurent Bélanger, de la cour du banc de la reine, ajournait le procès à ce matin, traduit bien l'inquiétude et l'impatience qui rongent l'auteur de "Nègres blancs d'Amérique" depuis le moment où, se déclarant malade et incapable de procéder, il a présenté une requête visant à obtenir une remise de son procès.

Mais Pierre Vallières devra toutefois patienter encore quelques heures avant de connaître la décision du juge puisque celle-ci ne devait être rendue qu'aujourd'hui, lors de la reprise de l'audience.

Quant à la requête pour procès séparé plaidée, hier, par Me Bernard Mergler, qui représente Jacques Larue-Langlais, et Charles Gagnon, elle aura aussi sa réponse aujourd'hui en chambre 4.

Invité à disséquer les témoignages des trois médecins qui ont unanimement affirmé devant la cour que Pierre Vallières n'était pas suffisam-

ment en bonne santé pour subir un long procès au cours duquel il devrait assumer sa propre défense, Me Patrick Falardeau, procureur de la couronne, s'est contenté de souligner que les dépositions des experts médicaux étaient essentiellement de même nature.

"C'est le devoir et le rôle de la couronne de présenter devant le tribunal les faits d'une façon objective. Après avoir entendu les médecins cités à la barre, la couronne, qui se veut toujours objective, se doit de reconnaître qu'elle n'a décelé aucune contradiction dans ces divers témoignages. Les faits sont donc devant la cour, et il ne nous reste plus qu'à les laisser à l'appréciation de Votre Seigneurie."

Pierre Vallières s'est montré encore plus bref. "Les témoignages des médecins parlent par eux-mêmes", a-t-il déclaré.

Me Bernard Mergler et Charles Gagnon ont ensuite plaidé une requête pour obtenir un procès séparé.

L'un et l'autre ont soutenu qu'ils étaient prêts à procéder. Ils ont tout à tour affirmé que la défense qu'ils pourraient éventuellement présenter serait sensiblement différente de celle que pourrait offrir Pierre Vallières.

"Dans l'hypothèse où le juge accorderait une remise de procès à Pierre Vallières, que nous arriverait-il alors?" ont-ils demandé.

Faisant sienne l'argumentation de Me Mergler, Charles Gagnon a de plus déclaré: "La couronne veut s'en tenir à un procès conjoint pour les trois accusés. Elle n'a toutefois pas fait la preuve, ce matin, que des procès séparés lui seraient préjudiciables. C'est pourtant là un point capital. Notre position est beaucoup plus précise puisque nous affirmons qu'un procès conjoint, que la maladie de Vallières viendrait brusquement interrompre, nous serait préjudiciable. Et quand nous disons que nos défenses seront différentes de celle de Vallières, il ne s'agit pas là d'une affirmation gratuite et farfelue, mais bien plutôt d'un fait précis. La cour comprendra, enfin, que nous ne sommes pas tenus, à ce stade des procédures, de révéler ce que sera notre défense."

D'autres requêtes seront présentées, aujourd'hui, par Charles Gagnon et Larue-Langlais. L'une d'elles visera une cassation de l'acte d'accusation.

Les jurés ont été libérés jusqu'à lundi matin.

A Saint-Laurent Restructuration scolaire: les parents agissent

par Lysiane GAGNON

"C'est pour quand, la restructuration scolaire de l'île de Montréal?"

Cette question, de plus en plus de gens se la posent, alors qu'un projet de loi en ce sens — le bill 23 — se fait toujours attendre. (Aux dernières nouvelles, le gouvernement comptait le déposer en Chambre fin mai ou début juin, mais dans plusieurs milieux, on appréhende de nouveaux délais).

Cette question, on se la pose ce temps-ci à l'Association des Parents de la Commission des écoles catholiques de Saint-Laurent, où, pour la première fois, les élites traditionnelles qui ont toujours contrôlé la commission scolaire doivent faire face à des candidats présentés par l'Association des parents.

En vertu d'une loi spéciale datant de 1958, la municipalité de Saint-Laurent tient ses élections scolaires lundi prochain. C'est en examinant "le caractère anti-démocratique" de cette loi et en faisant le bilan de l'administration de la commission scolaire, que des membres de l'Association des parents ont décidé de passer tout de suite à l'action, en espérant que la restructuration scolaire prévue vienne le plus tôt possible réformer les choses en profondeur.

Les griefs des parents? Ils sont nombreux. Résumons-les.

Des élections en vase clos

— Là où la loi de l'Instruction publique accorde le droit de vote aux élections scolaires aux propriétaires et aussi aux parents d'enfants d'âge scolaire, la loi particulière à Saint-Laurent restreint ce droit aux seuls propriétaires. "Ainsi, explique le président de l'Association des parents, M. Claude Desorcy, les commissaires ne se gênent pas pour soutenir qu'ils ne sont redevables de leurs actes qu'aux propriétaires. Les parents, là-dedans, sont tout simplement ignorés."

— Là où la loi générale oblige le président d'élection à donner un avis public, au moins sept jours à l'avance, la loi de Saint-Laurent ouvre la porte à plusieurs abus: ainsi, la loi ne précise pas que la publication d'un avis est obligatoire. Telle est l'interprétation du conseiller juridique de l'Association des parents, Me Marc Leduc, et telle semble être aussi l'interprétation de la commission scolaire, qui se contente de publier un entrefilet dans un journal avec la mention: "sans obligation et dans le seul but d'information". Comment, dans ces conditions, les citoyens peuvent-ils savoir qu'il y a des élections scolaires?

• Là où la loi générale établit une série de mécanismes de contrôle sur la liste des électeurs, la loi de Saint-Laurent en prévoit si peu qu'en pratique, selon Me Leduc, "un électeur qui ne connaîtrait pas la loi à fond ne peut vérifier s'il figure sur la liste".

L'Association des parents a réussi à trouver trois candidats (auxquels s'est rallié un commissaire sortant, M. Jacques Poulain) parmi les parents qui ont droit au titre de propriétaire: une mère de famille, Mme Janine Genest, un professeur aux Hautes Etudes commerciales, ex-secrétaire général de la FTQ, M. André Thibodeau, un

chercheur en produits pharmaceutiques, M. Louis Blanchette.

A l'élection précédente, les élections s'étaient faites comme dans bien d'autres commissions scolaires, par acclamation. Cette année, les trois commissaires sortants (qui avaient déjà fait part de leur intention de se représenter) se sont désistés après que l'Association des parents eut présenté ses candidats. L'élection sera quand même contestée, puisque ces derniers feront face à trois personnes tacitement appuyées par l'équipe sortante... et donc, vraisemblablement, par les vieilles familles qui, avec l'appui de certains milieux d'affaires et politiques, ont toujours contrôlé les institutions locales de Saint-Laurent. (Les vieilles familles en question, on les appelle les "dos blancs", en souvenir des propriétaires terriens qui allaient au marché couverts de peaux de moutons, à l'époque où Saint-Laurent était une région semi-rurale. Ces familles de propriétaires fonciers ont la réputation d'être riches... et passablement conservatrices de mentalité).

A quand l'école polyvalente

Reprenons les griefs des parents. En ce qui concerne les relations humaines à l'intérieur de la commission scolaire, leur bilan est pour le moins négatif: "On ne tient jamais compte des revendications des parents. Pour amener les commissaires à la raison, il a fallu cet automne que les élèves du secondaire décident de passer à l'action, et de faire la grève. Avec les enseignants, les relations sont au degré zéro... Et les commissaires refusent de déléguer leurs pouvoirs aux hauts fonctionnaires. Aux assemblées publiques de la commission scolaire, c'est du pur folklore: si les parents réclament une cafétéria pour les enfants, il se trouvera toujours un commissaire pour proclamer que "les mères qui travaillent hors du foyer et qui ne peuvent recevoir les enfants pour dîner sont des mères contestataires et révolutionnaires"... et pour exiger que les mères de famille viennent en leur présence faire la preuve qu'elles sont obligées d'avoir un emploi".

En ce qui concerne l'organisation scolaire, les parents se plaignent de la façon dont sont administrés les locaux. L'un d'eux, M. Laurent Chapdelaine, signale, dans un rapport écrit, que pour l'équipement scolaire, la Commission des écoles catholiques de Saint-Laurent, pourtant située dans un milieu relativement bien pourvu financièrement, se classe au 31e rang par rapport aux commissions scolaires qui dispensent l'enseignement secondaire. Enfin, les parents attendent encore la polyvalente dont le projet a été approuvé à quatre reprises par le ministère depuis 1968. La commission scolaire a exproprié un terrain, mais les choses en restent là... et l'Association des parents soupçonne qu'au fond, les commissaires — la majorité du moins, et en particulier le président sortant, M. Aimé Boileau — ne veulent pas d'une polyvalente, à la fois parce que cela risquerait d'entraîner une hausse de taxe, et parce que chez les "dos blancs", on est contre le principe des "grosses écoles".

Châteauguay-Centre

La canalisation de la rivière

Barrette: \$89,000

par Teddy CHEVALOT

Doit-on ou ne doit-on pas canaliser une partie de la rivière Barrette, à Châteauguay-Centre, dont le cours inondé régulièrement un tiers des terrains qu'il traverse, et qui peut être facteur d'érosion.

S'il y avait divergence en la matière au conseil municipal, hier soir, une partie des gens présents eux semblaient approuver le projet.

Le principal adversaire du projet de règlement, décrétant cette canalisation pour la somme de \$89,000, a été le conseiller O'Connor, alors que tous ses autres collègues l'approuvaient, soit avec réticence, soit totalement.

En conséquence le règlement a été adopté, mais non sans de vifs débats. Le bien-fondé du projet n'était pas mis en doute, mais ses avantages et surtout son principe ont été débattus.

Le conseiller O'Connor, principal opposant, tenait pour principe que si l'on commençait à faire des travaux sur cette rivière, la Ville ne cesserait plus de recevoir des demandes de la part d'autres riverains des rivières ou ruisseaux qui sillonnent Châteauguay-Centre, et d'expliquer qu'à partir de là, on entrerait dans des dépenses extraordinaires qui n'auraient de cesse tant que le dernier ruisseau de la ville n'aurait été canalisé.

Il a donc suggéré que ces travaux de canalisation soient accomplis par les promoteurs d'habitations eux-mêmes.

Toutefois, il s'est fait répondre que depuis 1967, la Ville, par loi spéciale, s'était fait nommée propriétaire de tous les cours d'eau et ruisseaux sillonnant la ville.

En conséquence, comme la Ville ne peut plus se dessaisir de ses droits de propriété, il ne lui reste plus qu'à accomplir les divers travaux selon un calendrier et une planification à être fixée à une réunion de comité ultérieure.

Pour sa part, l'ingénieur de la Ville, M. Leduc a fait ressortir la nécessité de cette canalisation sur deux plans: d'une part elle diminuerait les risques d'érosion dans le secteur, de l'autre, elle permettrait la récupération du tiers des terres que cette rivière inonde en permanence.

Enfin, il a fait remarquer que selon le mode de répartition, il n'en coûterait que \$133 par année par 6,000 pieds carrés de terrain pour les riverains, et sept cents, par année, par 6,000 pieds carrés de terrain pour les autres propriétaires du secteur concerné.

Quant aux propriétaires riverains, directement concernés par ce projet, il semble qu'ils soient heureux de sa réalisation.

Déjà, l'année dernière, les résidents de la rue Chopin, dans une lettre datée du 21 octobre 1970, se plaignaient du danger que représentait "l'introu" de la rivière Barrette à l'endroit de la rue Chopin. Ils avaient même fait déposer une requête pour que la ville fasse dépoter et que la vermine y feroisonnait à loisir.

La Chambre de commerce de Senneterre en faveur du projet de la baie de James

par Teddy CHEVALOT

A l'encontre de tant de détracteurs du projet de développement du bassin de la Baie de James, la Chambre de commerce de Senneterre, dans l'Abitibi-Est, pour sa part, croit à ce projet.

Non seulement y fait-elle confiance, mais, de plus, elle vient de lancer une vaste "Opération bassin Baie (de) James" au niveau de quatre comtés: Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Rouyn-Randana et Témiscamingue.

Le but de cette opération? Compénétrer les quatre comtés et le nord-ouest québécois, (celui des bassins de la Baie de James et de la Baie d'Hudson), par un vaste réseau routier, et une amélioration du réseau ferroviaire, de telle manière que les distances et l'isolement dans lequel se trouvent tous ces comtés soient nettement diminués.

Mais ceci n'est qu'une facette de l'opération projetée. En effet, le but ultime consiste à obtenir l'utilisation de la main-d'œuvre locale en fonction du développement projeté dans le nord-ouest québécois, ainsi qu'une relance de l'économie de la région.

Les nouveaux développements vers le Nord, explique la Chambre de commerce de Senneterre, seront si vastes qu'il faudra trouver de la main-d'œuvre, des services, etc., en dehors de notre région. Et si nous ne voulons pas laisser les étrangers exploiter nos ressources, mais si nous voulons être les premiers bénéficiaires de l'exploitation de nos pouvoirs hydro-électri-

ques, de nos mines, de nos forêts et du tourisme, il nous faut trouver des voies d'accès faciles et économiques".

D'où l'accent porté sur la "compénétration" routière et ferroviaire pour les quatre comtés.

"Si nous voulons, d'ajouter le même organisme, consolider l'économie générale de notre région totale, — au lieu de la fermer, — il est de toute urgence de diriger les efforts afin de permettre à tous les secteurs, à toutes les localités de se pénétrer les uns les autres, en les unissant le plus directement possible aux grandes voies d'accès de Matagami-Baie (de) James et de Chibougamau-Albanel, de même qu'aux routes et chemin de fer de Montréal, de Québec, du Lac Saint-Jean et des régions voisines, sans oublier celles des quatre comtés qui forment notre région du Nord-ouest québécois".

La Chambre de commerce de Senneterre estime que si son projet de "compénétration" réussit, cela réduira sensiblement les distances de Matagami à diverses villes de la région et à Montréal, sans compter que cela permettra un investissement total de \$3,5 milliards, la création de 26,000 emplois nouveaux et l'utilisation de 13,100 ouvriers de la construction.

Il y a donc un appel à tous les corps publics et privés de cette région, ainsi qu'aux simples citoyens, pour lui faire part des meilleures suggestions de "compénétration" et réussir, ainsi, l'"Opération bassin Baie (de) James".

Les retombées de la BB

A la suite de la publication du rapport préliminaire de la Commission royale d'enquête sur le biculturalisme et le bilinguisme, le gouvernement a créé le "Conseil consultatif des districts bilingues". Ce Conseil faisait mardi dernier, ses premières recommandations au gouvernement d'Ottawa. D'après les réactions qui se sont exprimées un peu partout à travers le pays, il ne semble pas que ces recommandations fassent l'unanimité. Aussi, le gouvernement fédéral s'est-il empressé de prendre ses distances vis-à-vis du Conseil consultatif, en disant remarquer que les recommandations dudit Conseil ne liaient d'aucune façon le gouvernement. On pourrait considérer que le débat est clos.

Mais le "Conseil consultatif des districts bilingues" existe en vertu d'une loi fédérale, et l'esprit de ses recommandations est conforme à la loi qui le régit. Le gouvernement fédéral pourra ajouter ou soustraire, agrandir ou rapetisser ici ou là un district bilingue, nous resterons dans l'absurde, car c'est la notion même de district bilingue qui est fautive. Dans l'hypothèse d'un Canada divisé, par l'autorité centrale, en districts bilingues et en districts unilingues, le "Conseil consultatif" a fait du bon travail. C'est l'hypothèse de base qu'il faut refuser. Les conclusions du "Conseil consultatif" sont utiles parce qu'elles mettent en lumière l'absurdité initiale.

L'ancienne politique fédérale concernant les langues officielles consistait à faire régulièrement un discours sur le thème: "Le Canada est un pays bilingue d'un océan à l'autre." Dans les faits, en dehors du Québec, le Canada est un pays unilingue, puisqu'il est impossible d'y vivre autrement qu'en anglais. Que l'on puisse parler la langue de son choix au foyer ne change rien à l'affaire.

Selon la nouvelle politique fédérale, on dira: "Le Québec et le Nouveau-Brunswick sont des districts bilingues; et dans le reste du Canada, il y a aussi quelques petites zones bilingues." Mais qu'est-ce que cela signifie concrètement?

Le Québec n'est pas entièrement et également bilingue. La région de Montréal est le lieu de rencontre des deux nations canadiennes, au point que l'on ne sait plus laquelle est minoritaire. Dans le commerce et l'industrie, l'anglais prédomine; par contre, le français prédomine dans les services publics; chaque groupe a ses quartiers unilingues, ses écoles, ses journaux, ses théâtres, ses cinémas, sa radio, sa télévision. Ce mélange est un cas unique au Canada et au Québec. Extrapoler

la situation montréalaise et prétendre que telle est la situation pour tout le Québec, c'est truquer les données. De plus, bien loin d'être un modèle, la situation montréalaise est malsaine pour tout le monde. Il faut vraiment être perdu dans des abstractions pures pour venir à considérer le milieu bilingue comme un milieu humain désirable en soi.

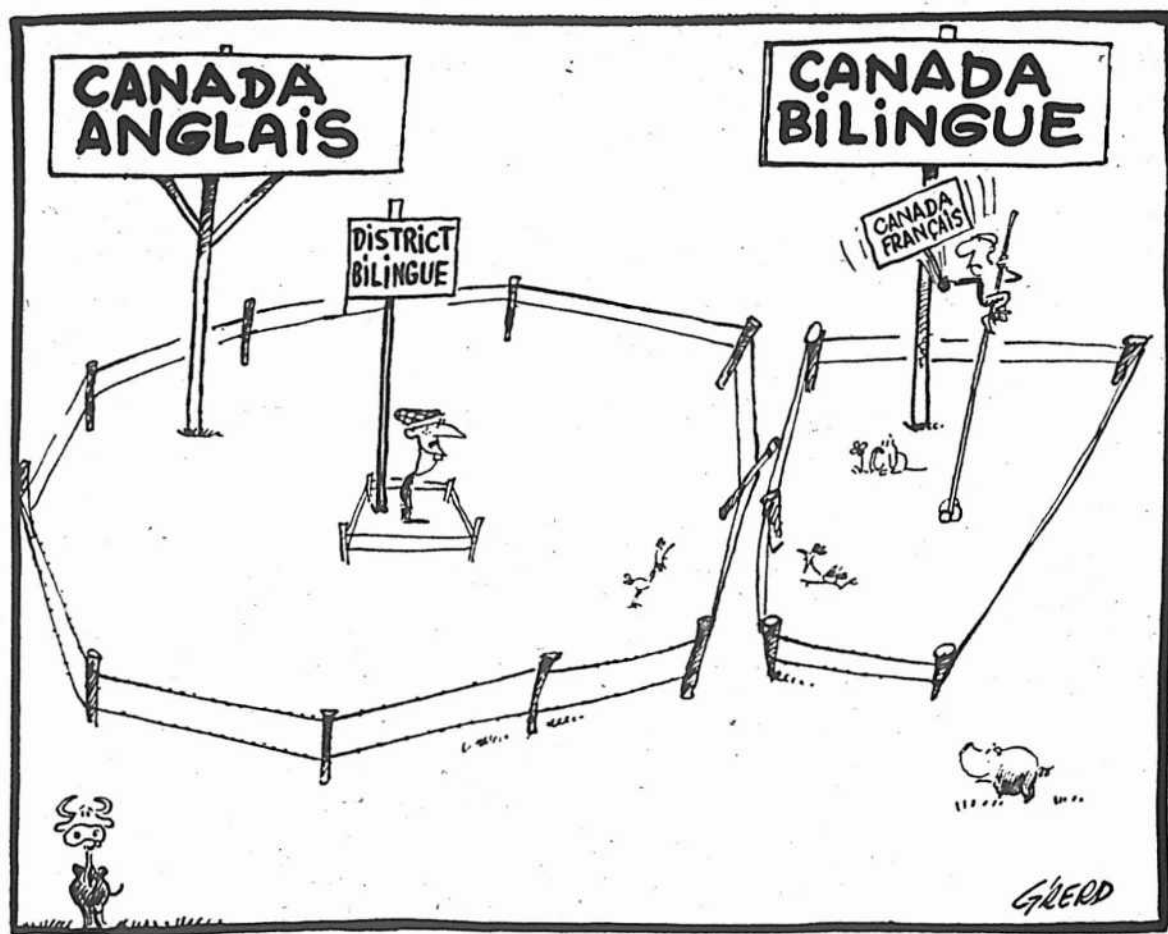
Dire que Montréal est bilingue, cela a un sens. C'est dire que deux groupes, parlant des langues différentes, sont installés dans le même territoire et représentent chacun une force suffisante pour défendre son droit à l'existence; c'est dire aussi que ces forces s'affrontent. A propos du reste du Québec, pour parler concrètement, on doit dire: c'est un milieu unilingue francophone. Du Canada, hors le Québec, on doit dire: c'est un milieu unilingue anglophone.

Tout le Québec, aux yeux d'un Conseil consultatif du fédéral, serait un district bilingue. Il s'agirait d'assurer, à la grandeur de ce territoire, des services publics fédéraux dans les deux langues. Ainsi, à Sainte-Rose-du-Nord, le gérant du bureau de poste (qui est en même temps l'unique commis) doit être bilingue au cas où un Canadien errant passerait par là un jour de vacances. La ville de Québec, qui, dans les faits, est à 96,5% francophone, serait, pour le fédéral, une ville bilingue. La région du Saguenay-Lac-St-Jean, qui, dans les faits, est à 99% francophone, est, aux yeux du fédéral, un milieu humain bilingue. Dans ce dernier cas, on peut remarquer que les théoriciens de la politique sont plus loin de la réalité que les industriels, comme en fait foi le document publié aujourd'hui dans cette même page.

Le fédéral a abandonné l'idée de considérer le Canada dans son ensemble comme un pays bilingue. Pourtant, les francophones représentent un bon tiers de la population canadienne. Mais on vient de changer de logique et on ne considère plus ce phénomène en bloc. Fort bien. Mais pour le Québec, on fait un cas particulier et on le considère en bloc. Comme quoi le "statut particulier" peut apparaître au moment et au lieu où on l'attendait le moins.

Justement, c'est une abstraction que de parler du Canada-pays-bilingue et c'est aussi une abstraction que de déclarer que toutes les provinces sont semblables. Toute la politique du gouvernement fédéral est fautive quand elle est déduite de telles prémisses.

Jacques TREMBLAY



(Droits réservés)

Le joul, langue de travail?

La question de la langue de travail préoccupe bon nombre de Québécois. Certains se demandent: lorsqu'on parle de la langue de travail, est-ce qu'on pense réellement à la langue française?

La question mérite d'être posée car, dans nos milieux intellectuels, on commence à dire que la langue maternelle des Québécois n'est plus le français, mais le joul: une langue qui leur appartient en propre et qui mérite, tout autant que l'américain qu'ont illustré les Steinbeck ou les Caldwell, de s'affirmer comme langue caractéristique des Québécois. Ainsi, dans l'esprit de plusieurs personnes bien intentionnées, la langue de travail au Québec devrait donc être le joul: cette langue façonnée par le temps et par les gens d'ici.

Ceux qui raisonnent ainsi s'illusionnent ou, du moins, se font du joul une conception trop complaisante. Il ne s'agit pas, bien sûr, de reprocher aux Québécois leurs manières particulières de s'exprimer, ni de leur contester le droit légitime d'en être fiers. Il ne s'agit pas, non

plus, de partir en guerre contre des tournures dialectales ou des archaïsmes qui méritent pleinement d'être conservés. Les Québécois ont, comme tous les francophones de la planète, leur accent propre, et cet accent, ils n'ont pas à en rougir. Mais hélas, pour quelques perles valables, que de scories, et quelle dégradation du langage!

Les Québécois en général, et les Montréalais en particulier, sont en voie de perdre l'esprit de la langue française, de sa grammaire et de sa sémantique. En marge d'une langue populaire farcie de particularismes de bon aloi, bourgeoise sans cesse le joul qui mène à la "créolisation" de la langue.

Des intellectuels et des écrivains québécois commencent à se résigner à cette "créolisation" du français. Ils écrivent des livres, tournent des films, composent des chansons et remportent des succès faciles, au nom du joul: ce sabbat qui les dispense d'apprendre le bon français.

La semaine dernière, notre camarade Martial Dassylva publiait, ici même, une entrevue

de Michel Tremblay, un dramaturge qui s'ingénie à propager la mystique du joul et la tournure d'esprit qu'il engendre. Tremblay ne manque certes pas de talent, mais on peut se demander s'il ne fait pas preuve de parti pris ridicule en ne montrant jamais que l'aspect joul de la vie montréalaise. Le Québec ne se limite tout de même pas à certains quartiers de l'est de Montréal.

Tremblay et nombre d'écrivains québécois semblent s'être résignés à la "créolisation" du français au Québec. Or, se résigner à pareil phénomène, c'est se résigner à la confusion et à la mort. Le français s'est "créolisé", en Afrique, à Madagascar et à Haïti, et rien n'indique que le petit nègre issu de ces mutations ait produit des oeuvres tellement originales.

Avant de se battre pour une langue de travail, il faudrait commencer par savoir de quelle langue on parle: le français ou le créole québécois? Se battre pour le créole, ce n'est vraiment pas la peine.

Jean PELLERIN

DOCUMENT

L'économie de la langue à l'Alcan

NDLR — Le titre que nous donnons à cette communication de M. Owen M. Ness, au congrès des relations industrielles, tenu à Québec au mois d'avril, exige une explication.

Nous employons le mot "économie" au sens que donne le dictionnaire quand il veut signifier "organisation d'une maison". On verra, du reste, qu'il correspond au texte. Ce dont parle M. Ness est l'organisation de l'Alcan sur le plan linguistique. Cette "organisation" est fonctionnelle. Qu'est-ce que cela veut dire?

Cela veut dire: utile aux communications dans l'entreprise, le français, non seulement ne lera l'objet d'aucun interdit, mais se trouvera favorisé. Cependant, il ne sera jamais favorisé au détriment des relations nécessaires avec l'extérieur. Autrement dit, les affaires "intérieures" se traiteront en français autant qu'on voudra, mais les affaires extérieures ou étrangères restent un domaine réservé, un domaine où l'anglais demeurera prioritaire.

Nous ne tirons aucune "morale" d'un texte qui n'est, au fond, qu'un constat et une description de la réalité industrielle nord-américaine. Sauf pour remarquer qu'il concorde avec certaines positions du gouvernement relativement au français, langue de travail.

Mais un constat n'est pas une politique. Et un gouvernement a des responsabilités publiques à la fois plus larges et plus précises qu'une société multinationale. Il s'ensuit que, se définissant comme "le seul gouvernement francophone en Amérique du Nord", le gouvernement Bourassa devra en venir à déclarer qu'en ce qui le concerne il ne reconnaît pas d'autre langue officielle que le français. Une pareille déclaration n'empêcherait pas, pour l'industrie qui se trouve sur son territoire, les accommodements sur le plan linguistique qu'exigent des réalités géographiques et même économiques évidentes pour tous.

G. C.

L'usage du français dans les installations de l'Aluminium du Canada, Ltée, au Québec, s'est inséré graduellement dans les communications. On parlait le français dans notre compagnie dès son implantation au Québec au début du siècle. Ce fut une réalité peut-être imprécise au début mais qui se percevait quand même et cela bien

avant que l'Alcan et les autres grandes entreprises ne s'éveillent à la nécessité d'un programme de communications.

Il faut dire que l'usage du français au travail, dans cette préhistoire des communications, se limitait passablement aux niveaux inférieurs du personnel, à cause du nombre limité, d'une part, de cadres anglophones bilingues et, d'autre part, de cadres professionnels francophones dans les secteurs technologiques et administratifs, ne permettant pas ainsi à la langue française d'accéder aux cases intermédiaires et supérieures de l'organigramme.

Mais, à l'Alcan comme ailleurs, le temps fait bien les choses. Nos employés francophones ont appris peu à peu assez d'anglais pour communiquer avec leurs supérieurs anglophones bilingues ou non et faire valoir de nombreux autres talents et qualités qui n'ont rien à voir avec la linguistique. Ainsi donc, les unilingues francophones ont graduellement acquis assez de maîtrise dans leurs tâches pour se mériter des promotions, entraînant ainsi avec eux leur langue maternelle à des niveaux supérieurs.

En même temps, un phénomène inverse se produisait, par osmose pour ainsi dire. Les cadres anglophones sont devenus de plus en plus bilingues; au point que, dans nombre de secteurs, aux niveaux intermédiaires et supérieurs dans les usines, c'est bientôt le français qui a prédominé.

Le processus ne s'est jamais interrompu. En fait, il s'est accéléré. Aujourd'hui, aux niveaux les plus élevés de la technologie et de l'administration, dans les usines d'Arvida, par exemple, (lesquelles sont les plus vastes du monde dans l'industrie de l'aluminium), on discute en français chaque jour, et l'on prend les décisions en français. Pas exclusivement, mais plus souvent qu'autrement. En réalité, bon nombre de réunions se tiennent dans les deux langues. C'est que les francophones, surtout aux niveaux supérieurs, parlent à peu près tous l'anglais couramment et que les anglophones sont devenus bilingues dans une large mesure.

Dans le cadre de ce 26e congrès, mon rôle est de vous faire part de certaines expériences d'une entreprise canadienne et multinationale établie au Québec. Mes propos porteront nécessairement sur nos expériences au Québec et, plus particulièrement, dans la région Saguenay et Lac-Saint-Jean, où nous avons quelque 9.000

employés. Certes, il me serait plus facile d'être objectif dans mes commentaires, si j'étais un observateur de l'extérieur. Je vais quand même essayer de ne pas tomber dans le piège de la subjectivité. Pour l'éviter, je vais vous citer deux exemples d'observation de l'extérieur:

Premièrement — Des étudiants du collège du Lac-Saint-Jean ont exécuté dernièrement un travail de recherches à nos usines d'Alma. Ils ont interrogé une cinquantaine d'employés à tous les niveaux relativement à la langue et voici deux éléments qui ressortent de leurs conclusions:

"Nous demandions aux répondants s'ils connaissaient la politique linguistique de l'Alcan. La plupart ont répondu que sans l'aide des mémoires de l'Alcan à la Commission B & B et à la Commission Gendron, ils auraient eu de la difficulté à définir cette politique. Pour eux, ce qui importe, ce sont les efforts de la Compagnie pour la promotion du fait français dans la province. La deuxième conclusion des étudiants, c'est que tous les travailleurs de l'usine d'Alma sont satisfaits du climat linguistique au travail." (FIN DE LA CITATION.)

Deuxièmement — La Commission Gendron a passé trois jours à nos usines d'Arvida, en février. Les commissaires ont rencontré des employés à tous les paliers. Ce sont eux d'ailleurs, les commissaires, qui ont établi le programme de ces réunions. Ils ont aussi rencontré l'exécutif du syndicat. Je n'ai pas assisté à cette rencontre, mais M. Jean Halley, président du Syndicat, m'a dit qu'il s'y était formulé certaines critiques à l'endroit de trois départements des usines. Au total, nous avons 45 départements.

Les trois départements en question ont des liens très étroits avec le monde extérieur — un dans le domaine de la recherche qui se fait à Arvida non seulement pour nos exploitations au Québec mais aussi pour celles de l'extérieur; les deux autres départements, qui sont dirigés par des francophones, s'occupent de l'expédition de nos produits à travers le monde. C'est donc dans trois secteurs sur quarante-cinq, que, par la force des choses, nous employons l'anglais davantage.

Quand j'en tenais au thème de ce congrès, qui porte sur "le français langue de travail", je crois devoir rappeler une vérité évidente:

celle que la langue n'est pas seulement un élément de culture mais aussi un moyen essentiel à des communications efficaces. C'est là un point que j'aimerais mettre en lumière le plus possible. Avant la langue, il y a les communications.

Depuis que les communications ont été perçues comme nécessité impérieuse dans l'entreprise, elles ont façonné un nouveau genre de gestion. La hiérarchie autoritaire et centralisatrice ne convient tout simplement plus. C'est devenu une notion archaïque. L'autorité s'est fragmentée. De verticale qu'elle était, elle s'est diffusée latéralement.

Dans nos communications modernes, on utilise les méthodes de sensibilisation telles que ateliers de travail, "family groups" et autres, afin d'éliminer les barrières psychologiques qui freinent autrefois les échanges d'idées. Le chef de département ou le jeune ingénieur anglophone, qui veut utiliser ces méthodes et en soutenir le maximum d'avantages pour son personnel et lui-même, réalise rapidement qu'il a besoin d'une connaissance suffisante du français. Les cours de français que nous dispensons depuis bon nombre d'années sont là pour l'aider. Et le coût de ces cours est minime comparé à la valeur des ressources humaines et intellectuelles mobilisées à tous les paliers à cette fin.

Il existe donc dans l'entreprise, et sûrement à l'Alcan, un partage du pouvoir. Et ce partage présuppose — je dirais même qu'il impose — une direction par voie de participation.

À l'Alcan, depuis une quinzaine d'années surtout, on a encouragé la participation de plus en plus. Or, l'histoire des dernières années, au Québec, nous a démontré qu'il est devenu impératif, à tous les niveaux dans nos installations industrielles, d'utiliser une langue prioritaire, et c'est le français. L'unilingue anglais ne peut plus, en 71, jouer le rôle de chef de service dans nos usines au Québec. Dès les années 30, heureusement, nous avons commencé à donner des cours de français aux employés anglophones. Ces cours de français sont très appréciés, même dans la famille de l'employé, et ils sont suivis généralement avec assiduité. Et l'anglophone ajoute chaque jour à la théorie par la pratique de la conversation au travail.

Utiliser la langue française dans nos usines au Québec et de plus en plus au siège social ne signifie pas que nous avons tout résolu, car nous avons quand même des problèmes de langue de travail qui débordent le Québec. Les Canadiens francophones, diplômés de Laval et des autres universités de la province, n'ont-ils pas, en effet, beaucoup à offrir à nos établisse-

ments à l'extérieur du Québec? Leurs connaissances techniques et leur expérience au travail nous sont très utiles dans nos usines de Colombie-Britannique, aux Etats-Unis, en Afrique, dans les Antilles, en Australie — et j'en passe. Pour travailler dans ces endroits et afin d'augmenter leur expérience technique et humaine, ces diplômés doivent forcément posséder une bonne connaissance de l'anglais.

Cet égard, nous prétons une oreille très attentive à ceux de nos employés qui veulent apprendre l'anglais, ou le perfectionner. Ils nous disent qu'ils ne veulent pas s'isoler du reste du continent. En fait, je dois vous dire que des cadres canadiens-français nous ont même, à certains moments, reproché d'avoir trop négligé l'anglais.

Dire que nous avons une politique linguistique à l'Alcan me semble restreindre le sujet à des limites trop étroites. Certes l'entreprise a énoncé sa position lors de colloques analogues à celui-ci, en participant à des études pour le compte de la Commission B & B, et dans son mémoire à la Commission Gendron. Plus qu'une politique, ces travaux reflètent un état de fait passé et actuel. Ils résument une attitude, une façon de vivre, un style de direction. En somme, la pratique linguistique de l'Alcan au Québec n'est pas différente de ce qu'elle est partout ailleurs dans le monde.

Cette attitude de la direction se retrouve dans certains faits comme l'innovation dans le domaine de la formation du personnel, et cette attitude ne remonte pas seulement à quelques années, mais aux années de la guerre. A cette époque-là, plusieurs employés de l'Alcan suivaient des cours par correspondance de l'International Correspondence School. Un enseignant anglophone à l'emploi de l'Alcan obtint de cette école la permission de traduire les cours et de faire passer les examens en français.

Il y a 28 ans de cela. L'utilisation du français existait déjà, même si la plupart des contremaîtres et contremaîtresses généraux devaient quand même avoir une certaine connaissance de l'anglais pour transmettre les instructions de la haute direction. Aujourd'hui, bon nombre de nos contremaîtres n'ont qu'une connaissance plutôt limitée de l'anglais et plusieurs n'en ont aucune.

D'autre part, le bilinguisme se trouve à un niveau plus élevé de la direction. Cela n'est toutefois pas vrai de tous les secteurs. Dans le domaine de la recherche et de certains travaux techniques, par exemple, il faut que le technicien ait une connaissance suffisante de l'anglais afin d'avoir accès à toutes les informations de l'extérieur dont il a besoin pour accomplir son tra-

vail. Car, ne l'oublions pas, les développements technologiques nous viennent d'abord des Etats-Unis et la très grande partie des travaux scientifiques est publiée en anglais.

Nous pourrions tirer beaucoup de conclusions de l'expérience de l'Alcan dans le domaine linguistique. Je crois qu'il y a une étroite relation entre la rapidité avec laquelle nous avons utilisé le français et le mode de direction. Que faut-il entendre par mode de direction?

Sous ce rapport, permettez-moi de citer quelques lignes d'une lettre qu'écrivait un de nos dirigeants anglophones d'origine québécoise, et qui parlait de la situation du français dans nos installations quelque temps après sa retraite.

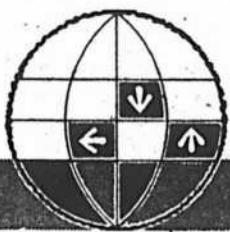
Cet employé des cadres qui est devenu vice-président, disait, en se référant au début des années 40 et je cite: "J'avoue que si j'ai favorisé l'emploi des francophones aux niveaux supérieurs de la direction de l'Alcan, c'est parce que j'ai cru que nous avions au Québec un grand réservoir de talents inexploités. Du reste, j'ai toujours cru qu'il est impossible de comprendre les émotions des employés, si l'on n'est pas capable de s'entretenir avec eux dans leur langue maternelle." (Fin de la citation.) Ce passage reflète la philosophie de l'entreprise, non pas en 1971, mais dans les années 40.

D'une part, l'Alcan embauche des francophones unilingues depuis longtemps et n'y a jamais vu un obstacle insurmontable. D'autre part, nos employés francophones se sentent libres, du côté linguistique. Ils n'éprouvent pas le besoin de contester.

Justement, et pour terminer, si nos employés travaillent en français dans nos installations industrielles au Québec, c'est que l'Alcan a jugé qu'ils devraient pouvoir se sentir eux-mêmes en utilisant leur langue maternelle. Ils sont fiers de l'utiliser et, la communication étant plus facile, l'entreprise s'en porte mieux. C'est pourquoi je dis que le climat que nous avons heureusement réussi à implanter a permis l'épanouissement de la langue maternelle des Canadiens francophones. Je sais très bien qu'il y a encore beaucoup à faire. Mais l'esprit est là, la volonté aussi, pour ne rien dire de la bonne volonté...

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone: 727-2222. Seule la Presse Canadienne est membre des associations de "LA PRESSE" et "LA PRESSE" est membre de l'Association des journaux de la deuxième classe. Entièrement financé par les contributions de nos lecteurs. Port de retour garanti. Service de tirage — Téléphone: 874-6911.



PLEINS FEUX

SUR L'ACTUALITE

LES JUIFS DU QUÉBEC

"Ce qui nous inquiète, c'est Cuba" (Saul Hayes)

Claude Saint-Laurent



- 6 -

"NOUS ne sommes pas les seuls à être inquiets devant la possibilité de l'indépendance du Québec, tout le monde l'est. Le statu quo, aussi mauvais qu'il soit, mais que nous connaissons bien, est plus sûr que tout ce qui peut survenir dans l'avenir."

C'est le vice-président du Congrès juif canadien, M. Saul Hayes, qui exprime son point de vue rejoignant en cela l'opinion de la grande majorité de la communauté juive.

"Le séparatisme peut se révéler une grande leçon. — Il peut démontrer que la communauté juive et toutes les autres communautés seront aussi heureuses et vivront aussi bien avec l'indépendance qu'aujourd'hui, mais nous ne le savons pas et c'est là que se situe tout le problème."

Mais il y a plus. "La chose qui nous inquiète, c'est Cuba. Il n'y a pas de place dans un

anglo-saxonne avaient fait espérer à certains groupes juifs l'émancipation des Québécois.

M. Hayes précise à ce sujet: "Pour plusieurs d'entre nous, la révolution tranquille au Québec est une chose que nous avons toujours désirée; ce n'est pas un secret que certains d'entre nous se sont toujours demandé comment les Québécois faisaient pour vivre dans un régime autoritaire et sous la domination constante de l'Église qui intervenait dans leur vie quotidienne."

"Nous souhaitons voir le jour où les Canadiens français se rebelleraient contre ce régime. Plusieurs d'entre nous étaient satisfaits lorsque s'est amorcée la révolution tranquille car c'était la meilleure chose qui pouvait se produire. Est-ce que le mouvement est allé trop loin? Je n'en sais rien."

Nous devons lutter et garder notre place

Pour Mme Ruth Wisse, de McGill, "les mouvements nationalistes n'ont jamais été bons pour les Juifs. Ils ont toujours mieux vécu dans des sociétés pluralistes et je pense que nous devons lutter afin de ne pas abandonner notre place."

Position correspondant directement à un désormais célèbre discours de M. Pierre Elliott Trudeau qui pouvait se résumer en trois mots: "Stick with it" ou "Ne vous laissez pas avoir". Ce discours destiné à la communauté

adopter la communauté juive. En 1969, M. Abraham Rothstein, professeur d'économie politique à l'Université de Toronto, affirmait que la neutralité n'était plus possible pour les Juifs québécois.

"Si je ne m'abuse, disait-il, un égal désir de neutralité entre les deux cultures qui s'affrontent à Montréal anime plusieurs de mes amis juifs. Le rapprochement culturel avec la communauté canadienne-française, une entente qui sauvegarderait la position des Juifs dans cette période de changement rapide et permettrait de poser des gestes concrets susceptibles de démontrer que nous ne sommes pas entièrement liés à la culture anglo-saxonne malgré les tendances historiques manifestées, telle est, je pense, la voie qu'envisage la communauté juive de Montréal."

M. Rothstein ajoutait que "le rêve de neutralité des Juifs ne pourrait être perpétué que si les Juifs et les Canadiens français pouvaient rester fidèles à leur foi passée et si un processus rapide de changement n'avait pas commencé à agir avec autant de célérité."

Le professeur de Toronto, qui a vécu longtemps à Montréal, croit que la communauté juive doit avant tout tenir compte de la priorité de la langue française, entrer dans la lutte contre les inégalités économiques et adopter les priorités sociales de l'État québécois.

Il estime enfin que la communauté juive doit amorcer sa propre révolution sociale: "Si nous confondons nos droits politiques et culturels justes et essentiels avec les soi-disant droits économiques et le droit de propriété, il en résultera que la communauté juive deviendra une force réactionnaire au sein du Québec nouveau. C'est pour éviter pareille éventualité qu'il importe de repenser les buts à long terme que notre communauté doit s'assigner."

"Les élections d'avril 1970 ne m'ont pas fait changer d'idée et je maintiens certainement ce que je disais il y a deux ans", a souligné M. Rothstein lors d'une entrevue.

De solution en solution

Quels sont les options possibles? "A Montréal, il y a trois choses inévitables, affirme Paul Unterberg: l'impôt, la mort et l'anglais." Pour lui qui fut candidat du PQ, trois choix s'offrent. Le statu quo qui ne mènera nulle part, le départ pour Israël ou l'intégration à la majorité canadienne-française.

"S'intégrer ça ne veut pas dire s'assimiler. Ça veut dire apporter ses valeurs, ses coutumes; on n'a pas besoin de faire de melting pot à l'américaine."

Les étudiants sionistes de leur côté voient les choses différemment; ils estiment que trois choix s'offrent: travailler à fortifier l'identité juive en tant que telle; quitter le Québec pour le reste du Canada et les États-Unis, et en troisième lieu, partir pour Israël.

Quant à quitter le Québec pour les USA ou les autres provinces, ils rejettent catégoriquement cette option comme d'ailleurs la majorité des membres de la communauté.

M. Maxwell Cohen, professeur de droit à l'Université McGill, déclare à cet égard: "Même la violence au Québec ne me ferait pas partir. C'est ma maison, je suis maître chez moi."

Le père Richard Arès écrivait pour sa part en 1969: "Face à l'avenir, deux faits au moins sont à considérer. Le premier est que les Juifs sont au Québec pour y rester, le second que le nationalisme québécois est plus vi-

vant et plus exigeant que jamais. Même si la communauté juive n'a guère fait de progrès numériques en ces dernières années elle n'est pas près d'être assimilée, certainement pas au point de disparaître totalement. Une expérience universelle le démontre: les communautés juives demeurent les mêmes partout où elles se trouvent."

Le père Arès estime lui aussi que trois choix s'offrent aux Juifs du Québec: "l'anglicisation", la "bilinguisation" et la francisation.

"Les Juifs au Québec peuvent, comme une large majorité l'a fait jusqu'ici, continuer à choisir la voie de l'anglicisation: (...) elle comporte un grave danger, surtout pour l'avenir: le danger que les Canadiens français en viennent à les considérer comme un corps étranger, sinon hostile à leur principale préoccupation de conférer un caractère français à la patrie québécoise. En s'anglicisant, dit toujours le père Arès, les Juifs se trouvent à désertier la majorité francophone et à s'allier à la minorité anglophone; ils accumulent ainsi du ressentiment sur leur tête pour le jour où — si jamais il se produit — les Canadiens français parviendront à prendre vraiment en main le destin politique et économique du Québec."

Toutes les données disponibles indiquent cependant que les Judéo-Québécois ont déployé particulièrement des efforts importants pour se situer dans la deuxième catégorie: celle des bilingues.

Tout n'est cependant pas dans la langue si les Judéo-Québécois demeurent avant tout des "Canadiens" ou des Américains, de mentalité et de modus vivendi.

Peu se sont enfin engagés dans la voie de la francisation.

Les Juifs ne forment pas un groupe politique

Dans le Deuxième cahier du Cercle juif publié en 1967, Naim Kattan affirmait que "les Juifs du Québec ne constituent pas un groupe politique et ne peuvent prendre position face à la montée du nationalisme canadien-français."

"Ils réagissent comme groupe

quand leurs libertés religieuses ou culturelles sont menacées. Il n'empêche que le nationalisme suscite chez eux des sentiments contradictoires; ils en ont connu de toutes sortes, celui de l'Allemagne hitlérienne mais aussi celui d'Israël renaissant, celui de la France républicaine et celui des pays arabes. Aussi leurs sentiments envers ce nationalisme varient-ils entre l'enthousiasme, l'acceptation, la méfiance et la crainte. Malgré les cloisons qui existent entre Canadiens français et Juifs, l'attrait réciproque qu'exerce chacun de ces deux groupes sur l'autre ne fait pas de doute."

Kattan affirme par ailleurs que "les changements qui secouent le Québec sont trop profonds et trop nombreux pour qu'ils ne créent pas au sein de la communauté juive de grands espoirs mais aussi des craintes."

"Si les efforts entrepris par de nombreux Canadiens pour découvrir une harmonie nouvelle dans l'existence canadienne aboutissent à un échec, les Juifs seront, en tant que groupe minoritaire, fortement vulnérables. Il est donc clair qu'en dehors de toute politique et de toute préférence d'un régime à l'autre, les Juifs accueillent avec faveur les changements qui suscitent une paix plus solide et qui, par conséquent, assurent la liberté de tous les citoyens."

C'est la minorité anglo-saxonne qui a pris ses distances

"Le désir d'avoir un foyer national, un pays, en est un qui se superpose chez les Juifs avec Israël et chez les Canadiens français avec le Québec", affirme le ministre Victor Goldbloom.

"Dans l'histoire du Québec, on trouve que c'est la minorité anglo-saxonne qui a voulu prendre ses distances des autres éléments juifs ou catholiques."

"Il y a eu au cours des dernières décennies une plus grande compréhension entre Juifs et catholiques. Au Québec, ceux qui n'étaient pas d'origine anglo-saxonne ont toujours éprouvé des difficultés d'accès aux postes de commande."

M. Goldbloom estime que certains

Juifs sont très hésitants face à une intégration éventuelle à la majorité, tandis que d'autres sont très désireux d'y arriver.

"Il y a cependant dans certains cas une hésitation qui va jusqu'à la méfiance. Certains disent: on pourra évincer des Québécois francophones mais malgré cela ne pas être acceptés comme des citoyens à part entière; on demeurera toujours des citoyens tolérés et non des vrais Québécois."

Daniel Johnson en 1966

M. Goldbloom rapporte qu'en 1966, M. Daniel Johnson venant de prendre le pouvoir avait affirmé: "N'eût été des Anglais et des Juifs nous aurions une majorité beaucoup plus forte."

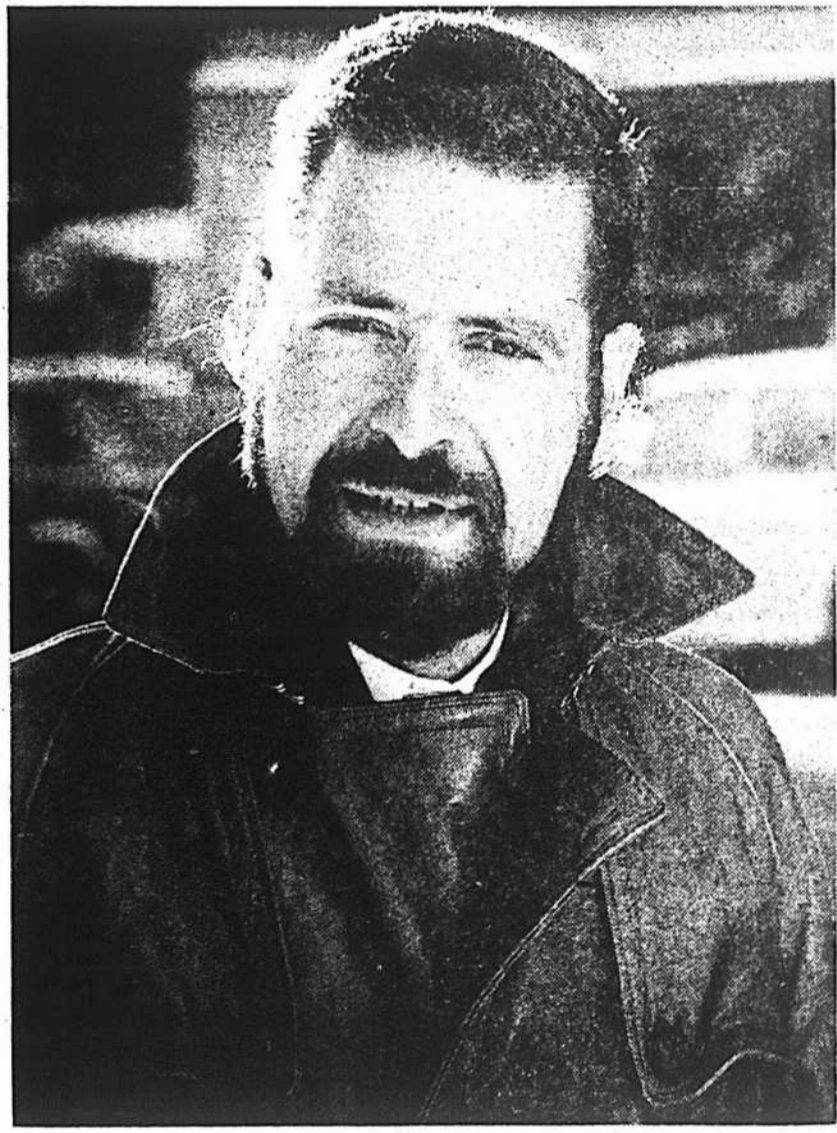
"Il avait raison de dire cela, commente pour sa part Paul Unterberg. Ce n'était pas de l'antisémitisme mais simplement l'expression d'un politicien disant leurs quatre vérités à des électeurs qui ne l'avaient pas appuyé."

Paul Unterberg était présent aux dernières élections et il aurait été difficile de dire que tous les Juifs étaient libéraux.

Reste néanmoins une brèche ouverte du côté des étudiants. Un effort marqué vers la langue française, tant chez les jeunes que chez les adultes. Une prise de conscience marquée. Une sympathie que les Judéo-Québécois disent avoir et veulent effectivement démontrer.

Face à l'avenir, le père Arès conclut: "Je suis encore plus convaincu qu'il est de l'intérêt des deux communautés de s'entendre et de travailler ensemble à bâtir un Québec plus juste et plus fraternel, un Québec où chacun trouvera justice, prospérité et paix, bref un Québec qui soit pour l'une comme pour l'autre des communautés juive et canadienne-française une véritable patrie. Un pareil objectif ne pourra cependant être atteint que si l'étoile de David et le fleur de lys dépassent le stade de la coexistence même pacifique et acceptent de se rapprocher davantage, de se communiquer l'une à l'autre ce que chacune a de meilleur et de s'allier pour assurer plus efficacement les intérêts communs."

FIN



Paul Unterberg: "Le Québec aux Québécois".

tel pays pour les Juifs ni pour les gens qui occupent des fonctions équivalentes puisqu'il n'y a pas de place pour les bourgeois de classe moyenne", dit M. Hayes.

Pas de révolution socialiste

"Si le Québec devient république après nous être débarrassé de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique et que cette république ne soit pas issue d'une révolution fondamentale socialiste, nous ne nous en inquiétons pas plus que n'importe qui mais les Canadiens français, eux, ont beaucoup à perdre, comme d'ailleurs les Canadiens anglais, les Canadiens allemands et les autres; s'il y a une révolution socialiste et qu'il n'y a plus de place pour la classe moyenne, que se passera-t-il?"

M. Hayes explique en un deuxième temps: "Si en créant un Québec indépendant, la province devient un îlot isolé et fermé, tous ceux qui ne sont pas Canadiens français ont certainement matière à s'inquiéter."

"Je n'aime pas les comparaisons boiteuses mais à un certain moment, pendant la première Guerre mondiale, la Turquie a dû se débarrasser d'un million d'Arméniens qui ne correspondaient pas à la nouvelle Turquie."

Ces craintes, plusieurs membres de la communauté juive les ont exprimées. Pour d'autres le Québec indépendant est déjà un fait accompli et ils doivent maintenant faire un choix.

Nous souhaitons que les Canadiens français se rebellent contre le régime

Pourtant certaines tensions religieuses et la domination de la minorité

juive avait provoqué certains remous, et les réactions de MM. Jean-Jacques Bertrand et René Lévesque ne s'étaient pas fait attendre. Ils accusèrent Trudeau de demagogie et de malhonnêteté en soulignant que le premier ministre avait voulu insinuer que les minorités étaient menacées au Québec, alors que c'est la province canadienne où ils bénéficient des plus grands droits.

Mme Wisse estime en outre que plusieurs étudiants se préoccupent maintenant de ce que doit être la position de la communauté juive face au nationalisme québécois et aux étudiants canadiens-français.

"Certains sont foncièrement intéressés à l'indépendance et d'autres voudraient s'en servir pour leurs intérêts."

"Il y a plusieurs étudiants qui sont impliqués dans des mouvements de gauche, notamment quelques groupes marxistes qui ne se préoccupent pas de leur identité juive et pensent se servir du nationalisme québécois pour promouvoir leurs idéaux."

"Les mouvements nationalistes sont à la base exclusivistes et je ne vois pas comment les Juifs peuvent aider la cause des Canadiens français à part d'être sympathiques aux objectifs qu'ils poursuivent."

Mme Wisse affirme d'autre part qu'il y a eu "des changements extraordinaires dans la communauté juive étudiante qui se tourne vers le français. Les adultes eux aussi font un effort extrêmement important."

Elle conclut cependant: "Les étudiants juifs ne francheraient même pas les sources si l'indépendance se faisait au Québec."

Une impossible neutralité

Tous ne partagent pas la même opinion au sujet de l'attitude que doit



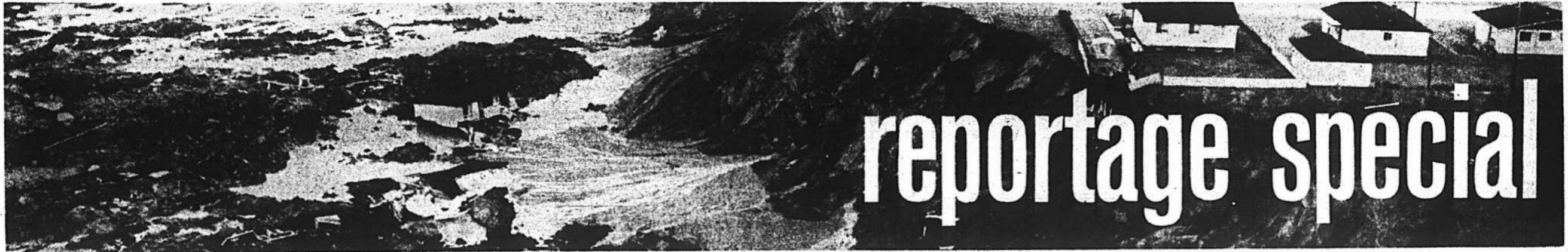
Les Juifs du Canada célébraient en 1959 le deuxième centenaire de l'arrivée au pays du premier Juif, Aaron Hart, qui choisit de s'installer à Trois-Rivières et dont le fils fut élu député du comté en 1807. On remarque, ci-dessus trois des descendants de la cinquième génération de Hart: de gauche à droite, M. Lavy M. Becker, directeur des célébrations du bicentenaire de l'établissement des Juifs au Canada; Reginald J. Hart et son frère Alan, âgé de 80 ans, ainsi que Bruce Hart, de Hackensack, au New-Jersey, un autre descendant direct.

Notre bon goût est apprécié dans le monde entier.



Seagram V.O. La saveur unique, riche et veloutée du whisky canadien qui se vend le plus dans le monde entier, depuis des années.

Joseph E. Seagram and Sons Limited, Waterloo, Ontario, Distillateurs depuis 1857.



reportage special

Les sinistrés attendent un miracle!

par Huguette LAPRISE
envoyée spéciale de LA PRESSE

SAINTE-JEAN-VIANNEY — Les sinistrés de Saint-Jean-Vianney attendent un miracle. Ils ne savent d'où et quand il viendra, mais ils l'espèrent.

Ce miracle, pour eux, s'exprime simplement: avoir les moyens de reconstruire leur foyer. Ils ne veulent pas aller à droite et à gauche, dans des logements vétustes — temporairement, ça va — mais quand, pendant des années, on s'est payé, de peine et de misère, une maison, qu'on l'a meublée, qu'on l'a décorée, que petit à petit on a ajouté à l'ameublement un "gros morceau" (poêle, frigidaire, congélateur et le reste)... Des choses qui nous sont chères à tous, petits et gros, des portraits de famille, par exemple, ceci ne peut se remplacer, et encore moins lorsque le néant l'a engouffré sans rien nous demander.

Ce père de famille de quatre enfants, par exemple, qui, avec les siens, a quitté le foyer qu'il a mis douze années à construire et que ce foyer, il l'a quitté pieds nus, au volant de sa voiture, la seule richesse pécuniaire, s'entend, qu'il a réussi à sauver du désastre et que ce foyer, il l'a quitté, poursuivi par une crevasse qui menaçait de le devancer dans sa course et dans son honneur d'homme.

Il ne veut pas étirement de l'aumône de Pierre, Jean, Jacques et, comme il le dit si bien: "Les gens, quand vous leur donnez un coup de poing, ils réagissent." — non pas qu'il n'est pas reconnaissant pour ce que les gens font, mais il sait ce qu'est la nature humaine.

Demain, lui et sa femme seront seuls à se battre encore dans cette "chienne de vie", pour qu'eux et leurs enfants vivent confortables dans cette société nord-américaine.

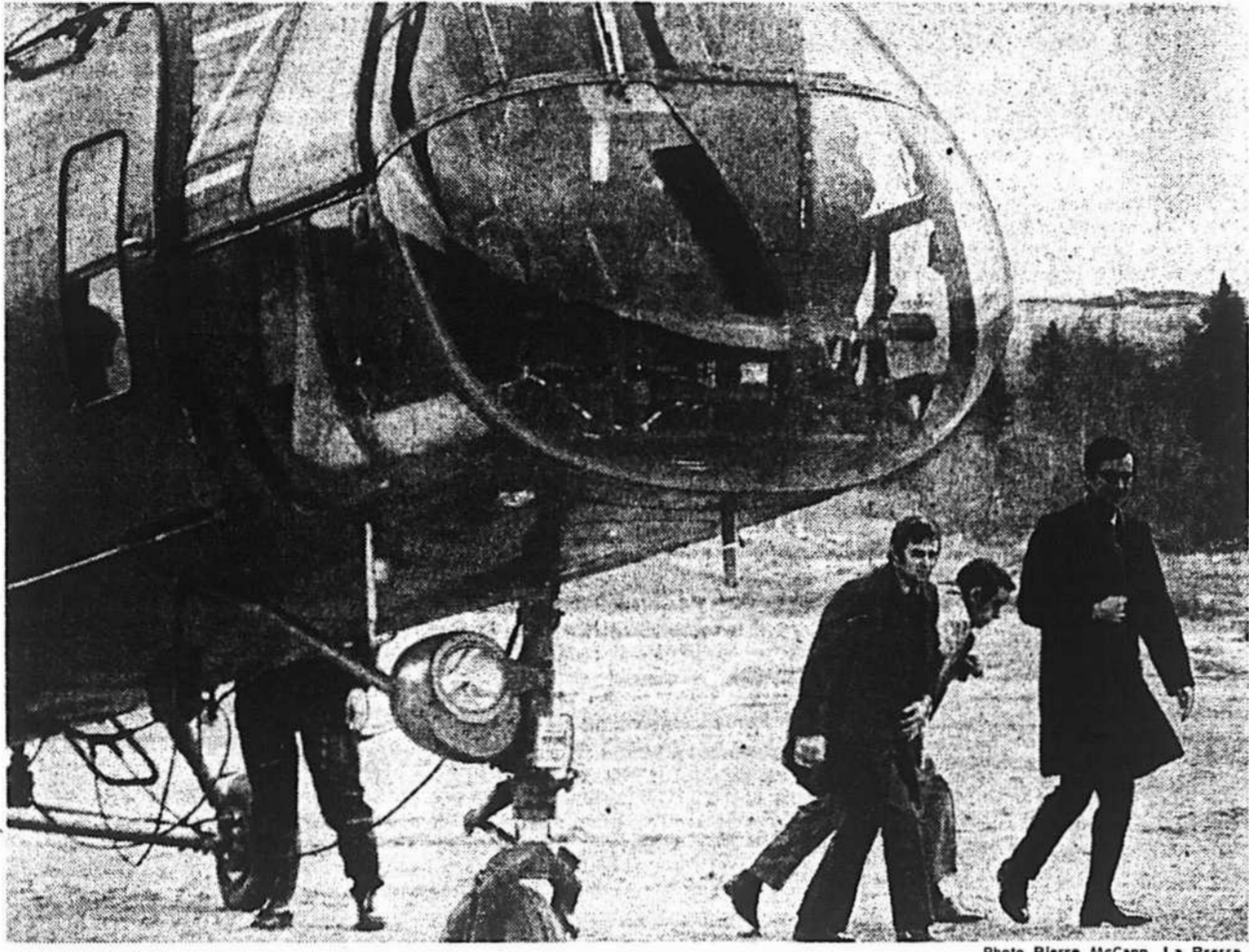
Et cet autre qui est tout nostalgique de raconter que, l'an dernier, il est arrivé premier au concours du plus beau "parterre".

Celui-là qui, à peine une semaine avant la catastrophe, avait acheté une maison. Il avait versé à l'achat \$4,000, argent comptant ramassé se peine et

de misère. "En combien d'années, dit-il, pourrai-je épargner à nouveau une telle somme." Et un autre qui finissait, comme il dit si bien, cette année de payer sa maison.

rettes. "Oh, c'est vrai, a-t-il dit, je n'ai plus une maudite cent", tout en jetant un regard sur les cinq ou six personnes qui le regardaient avec sympathie, mais aussi avec pitié.

subsidés; ce n'est pas pour rien qu'on verse des impôts, avec les services qu'on a en retour. Le gouvernement devrait, quand on a vraiment besoin de lui, nous aider en \$."



Venant de descendre de son hélicoptère, le premier Ministre du Québec, M. Robert Bourassa, se dirige vers sa limousine qui le conduira vers le Centre de récréation mémorial où a été établi le centre de secours aux sinistrés.

Un père de neuf enfants qui, machinalement, ce matin, glissait la main dans sa poche pour prendre de la monnaie pour l'achat d'un paquet de cigares.

Ils sont des centaines comme ça, ceux à qui il ne reste pas un "cent noir" et puis ceux aussi qui, aujourd'hui, sont allés chercher leurs meubles. Ils ne peuvent toutefois pas trainer leur maison.

Ils sont des centaines à vouloir reconstruire leur foyer, pas à Saint-Jean-Vianney, mais ailleurs dans la région. Ils sont des centaines à accepter dans leur désarroi l'aumône. Ils n'en voudront pas toujours.

Plusieurs le disent: "Le gouvernement doit nous aider, accorder des

D'autres ne le disent pas, le sous-entendent. Ils n'en pensent pas moins.

Chose sûre, partout dans la région, sinistrés ou pas sinistrés, tous et chacun s'interroge. "Que fera le gouvernement?", se demande-t-on.

Plusieurs s'étonnent qu'après trois jours, aucune mesure concrète n'ait encore été prise ou annoncée par le gouvernement.

Quant à l'enquête exigée par les trois partis d'opposition, elle les laisse froids, indifférents.

ter sur les toits des voitures en marche."

Ces moments d'horreur ont réveillé chez certains des sinistrés des souvenirs qu'ils croyaient anodins et qu'ils avaient enfouis.

Une dame raconte qu'un jour, il y a plus de dix ans, ses enfants jouaient et que l'un d'eux a soudainement été enseveli sous le sable jusqu'au cou. L'enfant suffoquait. On avait finalement réussi à le sortir de là.

Et le réverbère face à notre maison, dit une autre dame, qui devenait tout croche.

Il y a aussi les lézardes dans les murs, problèmes de construction pour lesquels on blâmait toujours l'entrepreneur en construction, M. Gérard Desbiens, alors qu'en fait la nature était à blâmer.

Et surtout le 20 avril dernier a existé. Ce jour où il y a eu un tremblement de terrain. Les meubles se promenaient. Une femme ne pouvait plus coudre à la machine. Un homme n'a pu se raser sans se couper. Dans toutes les maisons, on a perdu l'équilibre.

Le lendemain du 20 avril les habitants sont allés visiter le trou. La ville devrait faire quelque chose, disaient-ils.

Selon plusieurs, la ville aurait fait quelque chose. Le service de la Voirie aurait bouché une partie du trou. Plusieurs propriétaires songeaient depuis le mémorable 20 avril à faire analyser le sol sur lequel était érigée leur maison dans laquelle vivait leur famille.

Depuis aussi ce 20 avril, les enfants avaient un trou immense. Des crevassees dans lesquelles — sinon au bord desquelles — ils pouvaient aller jouer.

La population avait donc des craintes depuis le 20 avril. Mais plusieurs citoyens disent qu'ils avaient relativement confiance dans les autorités.

La catastrophe s'est produite. Ils ne l'oublieront jamais. Plusieurs ne veulent pas l'oublier... Ils ne le pourraient d'ailleurs pas... Il y a une chose dont ils sont sûrs aujourd'hui. Ils ne veulent plus vivre à Saint-Jean-Vianney.

C'EST L'EXODE

SUITE DE LA PAGE 1

M. Bourgeois dont le fils a péri dans le sinistre ainsi que l'épouse de ce dernier et sa fille étaient à la tête du MED qui a construit environ 200 maisons depuis 1965 dans le secteur atteint par la catastrophe.

Tôt jeudi, de nombreuses familles avaient déjà entrepris de déménager et le mouvement s'est communiqué comme une trainée de poudre. Pas moins de 200 familles avaient déjà reçu l'ordre d'évacuer, mais des dizaines d'autres qui ne couraient pas de danger immédiat ont suivi ce véritable mouvement de désertion que d'aucuns ont

qualifié de "grand dérangement".

Tous les moyens étaient borbés pour sauver ses biens et des véhicules de toutes sortes, chargés à la hâte, s'échelonnaient à la queue leu leu, formant un long et triste convoi défilant sur les routes tortueuses de la région.

Le maire de Saint-Jean-Vianney, M. Lauréat Lavoie, et celui de Shipshaw ont dû lancer des appels au calme invitant la population de leur municipalité respective à demeurer dans leurs maisons.

Environ 80 familles de Shipshaw ont déménagé même si leurs habitations étaient fort éloignées du cratère qui a engouffré 31 victimes, dont 27 n'ont pas encore été retrouvées.

Des rumeurs de toutes sortes se sont répandues tout au long de la journée, évoquant la possibilité de désastres encore plus grands, ce qui n'avait pas empêché la nuit précédente le pillage de plusieurs maisons abandonnées.

Les individus se sont introduits dans certaines résidences et se sont emparés d'argent, d'appareils radio, de télévisions, de tourne-disques et l'un d'entre eux a même été appréhendé alors qu'il tentait d'obtenir de l'aide pour transporter un réfrigérateur.

La police et l'armée ont cependant réussi à établir par la suite des postes de contrôle sur la plus grande partie du territoire, mettant fin aux activités des pillards.

Le premier ministre est arrivé à Saint-Jean-Vianney à bord d'un hélicoptère de l'armée canadienne et le maire qui était venu l'accueillir n'a pu lui serrer la main à sa descente d'avion. En effet, M. Bourassa est immédiatement monté dans sa limousine qui l'attendait près de l'emplacement de l'atterrissage et a parcouru les 500 pieds qui le séparent de l'édifice municipal tandis que le maire faisait le trajet en courant à travers champ au milieu d'une meute de journalistes.

Après une réunion d'une quinzaine de minutes avec les experts du ministère des Richesses naturelles et les autorités locales, M. Bourassa a annoncé que "le gouvernement est prêt à prendre toutes les mesures pour atténuer le malheur qui vous frappe". "Si la situation demande une législation spéciale, nous n'aurons aucune hésitation à l'adopter", a-t-il dit.

Il a affirmé que l'aide gouvernementale pourrait notamment se traduire par une indemnisation et des facilités de relocalisation pour les familles déplacées ou directement éprouvées.

Par ailleurs, le maire Lavoie avait laissé entendre durant l'avant-midi que le glissement aurait pu être évité si le gouvernement avait pris en considération une demande d'étude des sols que lui aurait fait parvenir la municipalité à la suite d'un premier affaissement le 24 avril.

TOUS LES SINISTRES

SUITE DE LA PAGE 1

la région et la Banque Royale du Canada.

Les fonds de secours se sont par ailleurs multipliés dans la région sans cependant aucune coordination apparente et le maire de Saint-Jean-Vianney, M. Lauréat Lavoie, a lui aussi créé un fonds en lançant, hier matin, un appel à tous les Canadiens.

On dénombre d'autre part trois centres d'accueil à Arvida, Chicoutimi et Kénogami, mais tout semble indiquer que les activités seront d'ici peu regroupées au centre Price qui possède un fichier complet de toutes les familles déplacées par le sinistre.

Quelque 250 volontaires se relaient au centre Price afin de procéder à la classification des vêtements qui sont parvenus en quantités considérables. Dans une vaste salle, environ 75 femmes font le tri de façon méthodique et toutes les pièces sont enregistrées.

C'est dans cette salle que le premier ministre a rencontré, hier après-midi, les groupes de sinistrés, dont une dame de 78 ans, Mme Armande Crevier, qui a dû fuir sa maison en robe de chambre lors de l'affaissement.

M. Bourassa s'est entretenu pendant quelques instants avec Mme Crevier, dont 20 des proches parents ont été évacués de la zone dangereuse. Le premier ministre a circulé entre les tables où étaient empilés des monceaux de vêtements et a serré la main des sinistrés et des volontaires avant de s'arrêter à la cafétéria où on lui a offert une tasse de thé.

C'est dans cette cafétéria qu'ont été préparés, hier soir, 500 repas gratuits, dont quelques centaines ont été envoyés à Saint-Jean-Vianney.

Le directeur du centre a souligné, lors d'un entretien: "Des marques extraordinaires de solidarité et de générosité se sont manifestées depuis mardi soir".

En plus de la nourriture et des vêtements, le centre offre également les premiers soins dans une clinique sous la responsabilité du personnel de la Croix-Rouge.

Le centre d'Arvida installé dans le foyer des loisirs fonctionne de façon identique, mais sur une base plus restreinte, tandis que celui de Chicoutimi sert presque essentiellement à la cueillette des vêtements.

Les responsables du centre Price tiennent deux réunions par jour et estiment que le centre demeurera en opération au moins jusqu'à dimanche soir, alors que d'autres mesures seront prises.

M. Genois a précisé que toutes les familles sinistrées et évacuées sont présentement logées de façon temporaire mais l'on tente maintenant d'élaborer des solutions à caractère plus permanent pour les semaines à venir.

Interrogé à ce sujet, M. Bourassa a

posé lui-même la question à M. Lavoie et ce dernier a répondu: "Il n'y a eu aucune demande, ni aucun rapport fait à ce sujet-là au ministère."

De son côté, le maire de Shipshaw est intervenu au cours de la conférence de presse de M. Bourassa pour faire valoir au premier ministre que sa municipalité a également droit à l'aide gouvernementale même si elle n'a pas été touchée directement, puisque ses services d'égouts et d'aqueduc ont été sérieusement endommagés, que plusieurs familles ont quitté le village et que la catastrophe affectera sans aucun doute l'économie de cette localité qui ceinture Saint-Jean-Vianney.

Quant à l'enquête réclamée à l'Assemblée nationale par les partis d'opposition, M. Bourassa a indiqué que "le gouvernement a effectivement entrepris une enquête par ses ingénieurs des Richesses naturelles", mais il a ajouté que les modalités d'une enquête plus approfondie pourront être établies plus tard.

Après avoir survolé les lieux du sinistre, le premier ministre s'est rendu au principal centre d'accueil des sans-abri à Kénogami où il a conversé pendant plusieurs minutes avec des membres des familles éprouvées.

Après avoir adressé quelques mots de réconfort aux sinistrés, le premier ministre a été pris à partie par M. Léo Bourgeois qui l'a ni plus ni moins mis en demeure de déclarer Saint-Jean-Vianney zone inhabitable et d'agir en conséquence. Plusieurs des personnes présentes ont approuvé les paroles de M. Bourgeois après le départ du premier ministre, tenant le gouvernement responsable, sinon en tout, du moins en partie, de la catastrophe.

Par ailleurs, le député libéral du comté de Lapointe aux Communes, M. Gilles Marceau, a précisé, hier en fin d'après-midi, lors d'une visite à Saint-Jean-Vianney, que la Société centrale d'hypothèques et de logement a décidé de suspendre les paiements mensuels des propriétaires dans les maisons ont été soit engouffrées dans le cratère ou condamnées par les autorités.

Environ 42 maisons ont été détruites jusqu'à maintenant tandis qu'un nombre égal ont été interdites à leurs occupants de façon définitive.

M. Marceau a déclaré, lors d'un entretien hier soir, qu'une étude globale sera entreprise afin de déterminer l'action qui sera possible relativement aux familles qui ont abandonné leur maison sans en avoir reçu l'ordre de la ville.

Le député a dit que l'on examine actuellement, d'une part, la possibilité de déménager certaines des propriétés et, d'autre part, celle d'installer des familles dans des maisons vacantes de la région à l'extérieur de Saint-Jean-Vianney.

Gilles Marceau, qui a remplacé Gilles Grégoire aux Communes en 1968, a également affirmé que le gouvernement fédéral était à examiner la possibilité de pourvoir la municipalité d'un pont temporaire qui remplacerait celui qui a été emporté par le flot d'argile au confluent de la rivière des Vases et du Saguenay.

Recherches à pas de tortue
Sur les lieux de la catastrophe, les recherches ont progressé à pas de tortue hier, alors que quelques embarcations à peine ont participé aux fouilles rendues très difficiles dans la rivière, en raison de l'indescriptible amas de débris qui en interdit pratiquement le passage.

Quant au cratère lui-même, l'on ignore encore quand les volontaires pourront y descendre.

L'éffritement des parois s'est poursuivi au cours de la journée et les experts du ministère des Richesses naturelles estiment que le terrain sera stable d'ici quelques jours, à moins de pluies torrentielles.

De nombreux fonds de secours ont été mis sur pied dans la région et une majorité des sinistrés a été relogée au cours des deux derniers jours, tandis que les autres reçoivent l'aide de centres d'accueil répartis à Kénogami, Arvida et Chicoutimi.

OTTAWA INQUIET

SUITE DE LA PAGE 1

de l'avant-dernière conférence fédérale-provinciale.

"Toute cette question a été discutée. Les provinces nous ont demandé de procéder avec le bill C-176, que la très grande majorité d'entre elles pensent être la meilleure solution au problème", a commenté M. Trudeau. Il a ensuite accusé l'opposition d'être responsable de cette balkanisation, dont elle parle.

A la demande de M. T. C. Douglas, M. Turner a promis de prendre connaissance du projet de loi québécois, mais il a refusé de s'engager à faire une déclaration aux Communes de nature à commenter cette législation ou faire connaître une opinion constitutionnelle.

En plus de la décision que pourrait rendre la cour suprême, M. Turner ne voit comme autres moyens d'action que la négociation interprovinciale ou le genre de projet de loi proposé par le gouvernement fédéral.

M. Turner a promis enfin de prendre connaissance de la loi ontarienne, qui touche particulièrement les producteurs de poulets, comme le lui a demandé le nouveau député indépendant aux Communes, M. Roch LaSalle.

la MÉTÉO

Retour à la normale

Alcide est parti... le beau temps revient.

Existe-t-il un lien quelconque entre ce départ, la nuit dernière, pour les Antilles du directeur du bureau local de la météo et le retour immédiat à un régime de température s'approchant de la normale?

Les malins prétendent que oui. Quoi qu'il en soit on ne peut faire autrement que de constater le fait: les dimanches soir.

Alcide s'en va et il fait beau. Après avoir connu de longues journées de pluie froide s'approchant dangereusement du point de congélation, ne voilà-t-il pas que nous connaissons des jours ensoleillés avec un thermomètre qui montrera un joyeux 60 degrés, soit la normale pour la saison.

Ce régime durera-t-il? On en doute parce que M. Ouellet revient des Antilles dimanche soir.

MONTREAL

AUJOURD'HUI Maximum 60° • Minimum 50°
Généralement ensoleillé

DEMAIN Maximum 60° • Minimum 50°
Ensoleillé

SOLEIL ... Lever à 5 h 42 Coucher à 8 h 12

LUNE ... Lever à 5 h 44 Coucher à 4 h 03

au QUÉBEC

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
de Montréal, de l'Outaouais des Cantons de l'Est et des Laurentides, du St-Maurice, du Lac St-Jean et de la ville de Québec, de Rimouski, de Gaspé, de Baie-Comeau, de Sept-Îles	Max. 65° • Min. 55°	Max. 60° • Min. 40°
	Max. 65° • Min. 50°	Max. 60° • Min. 40°
	Max. 55° • Min. 50°	Max. 60° • Min. 40°
	Max. 55° • Min. 50°	Max. 60° • Min. 45°

au CANADA

	Ensoleillé	Vancouver	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Edmonton	42	65
Alberta	Ensoleillé	Regina	30	60
Saskatchewan	Nuageux	Winnipeg	48	60
Manitoba	Ensoleillé	Toronto	40	67
Ontario	Ensoleillé	Saint-Jean	37	56
Nouv.-Brun.	Général. ensoleillé	Halifax	42	58
Nouv. Ecosse	Ensoleillé	Charlottetown	39	51
Ile-du-P.-E.	Gen. ensoleillé	Saint-Jean	41	48
Terre-Neuve	Nuageux			

SI VOUS PARTEZ

Aux Etats-Unis							
	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.
New York	59	62	Chicago	44	60	Nouv.-Orléans	87
Washington	58	77	San Francisco	48	59	Miami	82
Boston	49	55	Los Angeles	56	57		70

Vers les capitales							
Paris	73	—	Moscou	54	—	Hong Kong	73
Londres	70	—	Stockholm	64	—	Lisbonne	59
Rome	64	—	Tokyo	50	—	Sydney	37
Berlin	61	—	Athènes	77	—	Tunis	78
Amsterdam	66	—	Casablanca	59	—	Vienne	63
Bruxelles	—	—	Genève	72	—	Varsovie	65
Madrid	68	—	Le Caire	70	—		

Vers les plages							
	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.
Acapulco	84	68	Bermudes	73	58	Nassau	82
Mexico	79	53	Barbade	—	73	Rio de Janeiro	75

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)



reportage special



Si la plupart des Québécois déménageaient avec le sourire, samedi dernier, des résidents de Saint-Jean-Vianney, le cœur gros, quittent leurs maisons, aujourd'hui, qui sont sur le point de glisser dans le gouffre. La plupart d'entre eux ont recours à des camions pour transporter leurs biens et leurs meubles.

Flot de critiques à la suite de l'effondrement

Critiques, points d'interrogation et précisions commencent à se faire jour à la suite du cataclysme de Saint-Jean-Vianney, qui ne semble pas avoir encore atteint sa phase finale.

Le maire de Saint-Jean-Vianney, M. Lauréat Lavoie, a déclaré, hier, au cours d'une conférence de presse, que cette tragédie aurait pu être évitée si le gouvernement québécois avait répondu à une demande faite par la municipalité, 11 jours avant le glissement de terrains.

M. Lavoie a précisé que la municipalité avait demandé au ministère des Ressources naturelles de procéder à une inspection du sous-sol le long de la rivière aux Vases, à la suite d'un léger glissement de terrain survenu le 24 avril 1971.

Ce glissement était survenu sur l'autre rive de la rivière, face à Saint-Jean-Vianney. Une bande de 700 pieds sur 200 pieds de forêt s'était affaissée, entraînant la perte de quelque 100 cordes de bois de pulpe.

Pas de réponse

Le maire Lavoie a par ailleurs expliqué que M. Pitre Blackburn, propriétaire du terrain, et Oscar Lamarre, évaluateur de la localité, avaient inspecté les lieux et avaient cru bon, par la suite, de demander au ministère des Ressources naturelles un examen du sous-sol.

"Personne n'a répondu, a dit le maire Lavoie. Autrement on aurait peut-être pu faire quelque chose pour prévenir cette tragédie."

Quant au Dr Roch Boivin, député unioniste du comté de Dubuc, où est situé Saint-Jean-Vianney, il a reproché au gouvernement du Québec de n'avoir pas tenu compte des dangers signalés à pareille date, l'an dernier par M. Blackburn.

Au cours d'une entrevue le député Boivin a expliqué avoir lui-même présenté le dossier au ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, lui recommandant d'y apporter une attention spéciale et de faire diligence.

Pour sa part, M. Pinard a affirmé, hier, de n'avoir jamais vu à son bureau M. Boivin depuis qu'il est député de l'Opposition.

Au sujet de l'affaissement de 200,000 pieds de terrain, le 20 avril dernier, M. Gilles Massé, ministre des Ressources naturelles, a précisé qu'il

n'avait reçu aucune demande à ce sujet depuis son arrivée au ministère.

De son côté, M. Bernard Dumont, leader parlementaire créditiste à l'Assemblée nationale, a affirmé, mercredi soir, à Montréal, que sous cette tragédie se cachait un "scandale politique". Il a par ailleurs attribué cette hécatombe à la "négligence absolue des gouvernements-UN et libéral", étant donné que ceux-ci étaient au courant de cette situation dangereuse.

"Il y a dans tout cela, a-t-il ajouté, des gens qui ont fait des millions grâce aux gouvernements." Il s'est même dit convaincu que sous cette affaire dormait une "histoire de patronage".

Les géologues

Selon le géologue André Vallières, de l'Université du Québec à Chicoutimi, des catastrophes du genre de celle de Saint-Jean-Vianney ne se produiraient pas si les gens étaient prévoyants.

M. Vallières a affirmé à ce sujet qu'avant de construire on devrait s'informer auprès du ministère des Ressources naturelles des régions dangereuses.

"Les spécialistes en glissement de terrains ont précisément fait des recherches dans la région pour prévoir de telles situations", a-t-il ajouté.

Il a d'autre part écarté l'hypothèse selon laquelle ce glissement de terrains ait été causé par la présence de nombreuses couches de sable à divers échelons du sol.

"C'est l'argile qui est la cause directe, soutient-il, car en devenant liquide, elle cause des ouvertures qui provoquent des affaissements de terrains."

Quant à M. Guy Archambault, géologue à l'Université du Québec, il a appuyé la thèse de son confrère Vallières précisant que la cause de ce glissement de terrain pouvait être identique à celle de la catastrophe de Nicolet.

M. Archambault a rappelé qu'une étude publiée en 1970 par un spécialiste en glissement de terrains, M. Jean-Yves Gagnon, signalait que dans le secteur de Bagotville, y compris Saint-Jean-Vianney, il y avait eu, depuis une période déterminée, quatorze glissements de terrains tandis qu'on en avait dénombré vingt dans celui de Desbiens, près du lac Saint-Jean.

Peu de chance du côté des assurances

Il est encore trop tôt pour préciser si, à quelque point de vue que ce soit, les victimes de l'éboulement qui a dévasté le village de Saint-Jean-Vianney seront dédommagées par les compagnies d'assurances.

La confiance est plutôt portée vers les fonds de secours.

Des porte-paroles de plusieurs compagnies d'assurance ont déclaré qu'aucune indemnité n'était prévue comme telle, dans le cas des pertes matérielles subies à la suite d'un glissement

de terrain, comme celui qui vient de bouleverser la petite localité du Saguenay.

Les mêmes porte-paroles ont expliqué, dans une interview, que le risque "glissement de terrain" n'était pas inclus dans la protection offerte par une police d'assurance-incendie.

Jusqu'à il y a une dizaine d'années, une telle perte pouvait être prévue, au titre de dommages causés par "un retour des eaux", mais les assureurs ont fait disparaître de leur con-

trat la couverture de ce risque par suite de multiplicité des réclamations pour dégâts de cette nature.

Toutefois, lors du glissement de ter-

rain qui avaient causé des dégâts de quelque \$10 millions, à Nicolet, des indemnités avaient été versées, à "titre

gracieux", par des assureurs, a-t-on rappelé.

L'assurance-vie

Ces sommes avaient cependant été versées pour des motifs humanitaires et publicitaires, plutôt qu'en vertu d'une obligation contractuelle.

Par ailleurs, les propriétaires d'automobiles, du moins ceux dont le contrat d'assurance porte la clause "risques multiples", pourraient réclamer une indemnité, selon les porte-paroles des assureurs.

Quant à l'assurance-vie, ces mêmes porte-paroles croient qu'aucun problème ne se posera.

Encore là, les compagnies d'assurance n'auraient pas d'autre choix, étant liées par contrat.

On laisse entendre, toutefois, qu'il pourrait se produire certains retards dans le règlement des réclamations, vu la nécessité d'identifier les corps.

Selon un assureur, cependant, "une certitude raisonnable", quant à l'identité d'une victime, est souvent admise dans de pareilles circonstances.

PHOTOS
Antoine DESILETS
Jean-Yves LETOURNEAU
Pierre McCANN

Arvida: pas de terrains de la ville aux sinistrés

par Huguette LAPRISE
envoyée spéciale de LA PRESSE

SAINT-JEAN-VIANNEY — Contrairement à la rumeur qui circule dans la région du Saguenay à l'effet que la municipalité d'Arvida songe à mettre à la disposition de quelques sinistrés des terrains, à un prix abordable, le maire M. Francis Dufour a déclaré que son conseil n'avait jamais, ni de près ni de loin, soulevé la question et que, par conséquent, aucune pression ne serait faite auprès des gens pour qu'ils viennent s'établir dans la ville connue comme celle de la "l'aluminium".

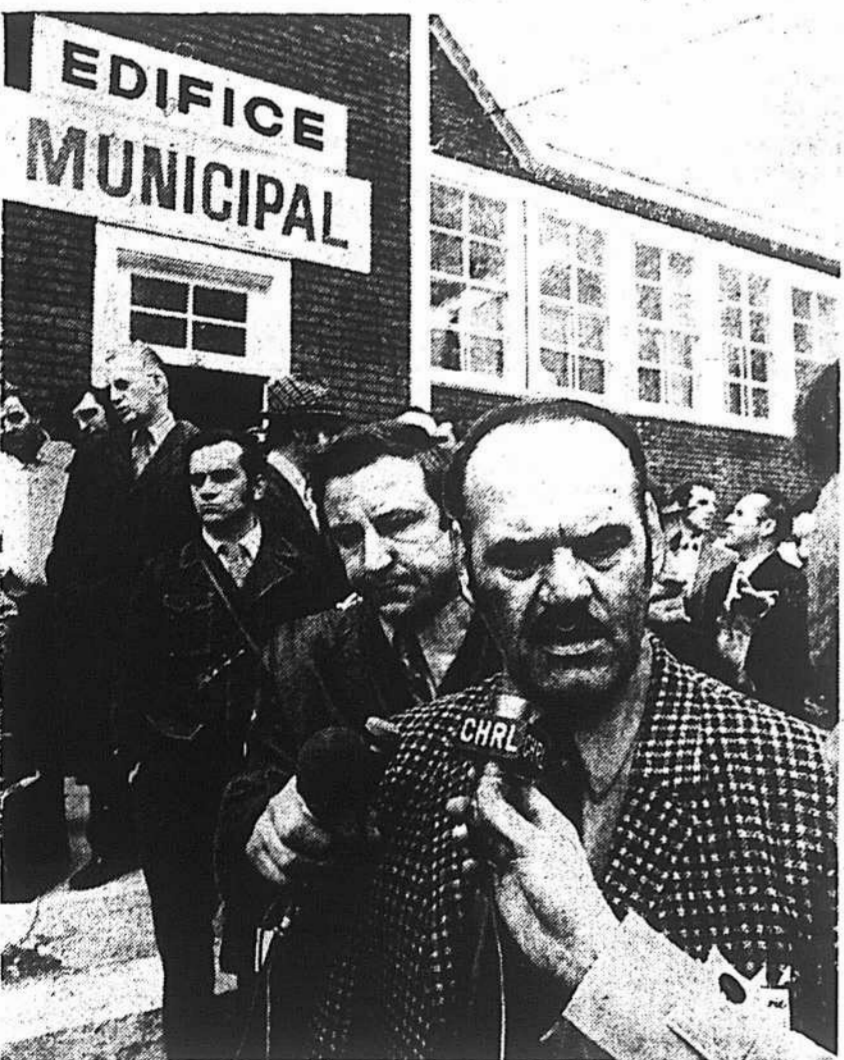
"Il existe effectivement dans la ville, a dit M. Dufour, deux sections où plusieurs terrains sont à vendre, de 150 à 175 lotissements où les services (rues, égouts) sont disponibles.

L'une est située dans la paroisse Saint-Philippe, à la hauteur de la rue Saint-Jean-Baptiste, et l'autre dans la paroisse Saint-Mathias, près de la station radiophonique CBJ."

Signalons qu'aucun de ces terrains n'appartient à la municipalité d'Arvida.

Celle-ci n'a jamais voulu être propriétaire d'aucun terrain quel qu'il soit. Les premiers appartenaient à l'Alcan et les autres, à la Société Reynolds.

"S'il y a d'anciens citoyens de Saint-Jean-Vianney, a poursuivi M. Dufour, qui désirent venir s'établir chez nous. Nous serons heureux de les compter parmi nos citoyens, mais nous n'avons jamais pensé à les inciter à le faire, a-t-il ajouté. La pleine décision leur est laissée."



"Mon village ne disparaîtra pas", a déclaré à plusieurs reprises le maire Lauréat Lavoie, de Saint-Jean-Vianney, qui s'adresse, ici, aux journalistes. Au cours d'une conférence de presse, il a lancé des appels de secours aux différentes entreprises du Québec et du Canada, ainsi qu'à la population en général.



Désespéré, les yeux hagards, ce père de famille s'interroge sur ce que sera l'avenir pour lui et les siens. Des terribles et plus pathétiques encore ne se comptent plus, à la suite de cet effroyable hecatombe de Saint-Jean-Vianney et celle de toute la région du Saguenay.

Une voiture à la disposition du maire de Longueuil et des conseillers

par Teddy CHEVALOT

Le maire de Longueuil, M. Marcel Robidas, bénéficiera-t-il d'une auto et d'un chauffeur qui, en même temps, pourront servir, en certaines occasions, aux conseillers municipaux et cadres administratifs de cette ville?

Cette question a été discutée au "comité exécutif" de cette ville, et elle fera l'objet, sans doute, d'une proposition en bonne et due forme à la prochaine assemblée du conseil.

Un argument majeur a été apporté pour soutenir cette recommandation: le maire de la ville d'abord, les conseillers municipaux ensuite, les hauts fonctionnaires enfin, tous utilisateurs à des degrés divers de cette automobile et de son chauffeur, ont à se déplacer régulièrement dans l'exercice de leurs fonctions.

En conséquence, il semble logique qu'une voiture soit en permanence à leur disposition.

Augmentation de traitement

Par ailleurs, toujours à cette même réunion du "comité exécutif", le principe d'une augmentation moyenne de 8,4% du traitement des cadres administratifs de la Ville a été adopté.

Lui aussi fera vraisemblablement l'objet d'une résolution en bonne et due forme à la prochaine assemblée du conseil.

Toutefois, il semble que, d'ici la fin de l'année, un nouveau système d'augmentation des traitements de ces cadres administratifs sera mis sur pied.

Principalement, ce système sera basé sur le rendement des cadres administratifs, rendement dont l'appréciation sera accomplie à partir du degré de réussite du cadre administratif dans l'atteinte des objectifs fixés par sa fonction, et à l'aide des outils

administratifs mis à sa disposition.

En attendant, le conseil municipal de Longueuil a adopté deux résolutions que, pour sa part, le maire Marcel Robidas considère comme importantes.

Sollicitation et regroupement

L'une concerne la sollicitation accomplie par des policiers, et l'autre le regroupement scolaire dans la région.

Depuis quelque temps la Ville recevait des plaintes de commerçants, d'industriels et de professionnels, à l'effet que des policiers de cette ville, sous la responsabilité du lieutenant Léonel Hallé, sollicitait des souscriptions au nom de la Fraternité des policiers de Longueuil.

Dans de nombreux attendus, le conseil municipal s'étonne de tels faits, nie que la Ville en reçoive quelque avantage, et dénonce une telle pratique qui "peut mettre en doute auprès de la population l'intégrité et l'efficacité" de son service de police.

En conséquence, le conseil a adopté une résolution par

laquelle il met en garde la population contre toute sollicitation qui n'aurait pas été autorisée par la Ville, blâme le lieutenant Léonel Hallé d'avoir posé de tels gestes, et lui interdit de les recommencer.

Sur le plan scolaire, le conseil municipal de Longueuil demande tout simplement la fusion entre la commission scolaire catholique de cette ville et celle de l'ex-Jacques-Cartier.

La Ville s'étonne que le ministère de l'Éducation, dans son projet de regroupement scolaire, (bill 27), dans lequel il prévoit diverses commissions scolaires régionales, dont celle de Chambly, fasse encore une distinction entre la commission scolaire de Longueuil et celle de Jacques-Cartier, alors que cette dernière ville n'existe plus.

Le conseil municipal s'étonne aussi du fait que l'on continue le morcellement du territoire de Longueuil en créant une municipalité scolaire catholique de Saint-Lambert, à partir de la fusion des commissions scolai-

res de Lafèche, Lemoyne et Saint-Lambert, ce qui avec le maintien de celles de Longueuil et de l'ex-Jacques-Cartier, crée trois commissions scolaires catholiques, là où le même projet de regroupement

ne prévoit qu'une commission scolaire protestante pour la même étendue de territoire.

De ce fait, il demande que la logique préside à un unique regroupement des com-

missions scolaires catholiques sur le territoire de Longueuil, tout comme cette même logique a présidé au regroupement d'une seule commission scolaire protestante.

Le maire Marcel Robidas espère que la voix de son conseil sera entendue de la part du ministre de l'Éducation, M. Guy Saint-Pierre, puisque le projet de loi proposé n'en est qu'au stade de l'étude.

PRETS sur ...
• Bijoux • Diamants
• Antiquités • Objets d'art
Nous achetons et payons comptant.
Toutes transactions confidentielles.
Hoffman's
1472, RUE PEEL

Saint-Bruno s'occupe du dangereux rond-point

Le conseil municipal de Saint-Bruno est prêt à diminuer le risque d'accidents que comporte, pour les enfants du voisinage, l'étang du "rond-point Place de Grosbois" sis à l'orée de la montagne de Saint-Bruno.

Encore faut-il qu'il puisse trouver la solution la moins coûteuse et la plus efficace pour ce faire.

C'est l'opinion qu'il a émise hier soir, au cours d'une assemblée fort calme, où plusieurs résidents du secteur étaient venus se renseigner sur les intentions du conseil.

Mais quelle que soit la solution adoptée, il est clair que rien ne pourra être entrepris avant cet été, du fait qu'il faut attendre la baisse des eaux pour entreprendre les travaux.

En attendant, le conseil a demandé aux riverains de cet étang, ainsi qu'à ses plus proches voisins, de lui faire part de leurs suggestions qui, toutes, seront étudiées à leur juste mérite lors d'une assemblée les réunissant avec le conseil.

Pour leur part, le gérant de la ville, M. Gaston Martineau, ainsi que l'ingénieur municipal, M. Claude Raynault, dans un rapport, présenté hier au conseil, étudiait trois possibilités qui permettraient de maintenir cet étang à une profondeur constante d'un pied et demi en été, et de trois pieds en hiver et au printemps.

Selon les solutions adoptées, il pourrait en coûter à la Ville l'une des trois sommes suivantes: \$23,269, \$8,861 et \$11,148.

Mais comme toutes les solutions proposées comportent des difficultés, sans pour autant diminuer totalement le risque d'accidents, ces deux ingénieurs en viennent à la conclusion que quelle que soit la solution adoptée, elle comportera de sérieuses dépenses pour la ville.

Or, il faut en arriver à une décision, d'où celle prise de demander aux citoyens eux-mêmes leurs suggestions.

Comment une compagnie qui vend de l'assurance-auto à prix modique aux automobilistes du Québec peut-elle régler des réclamations d'accident aussi rapidement partout en Amérique du nord?

Nous avons une réponse qui est à la fois simple et sincère. Le règlement rapide de la réclamation d'un assuré a toujours été l'un des premiers objectifs de Wawanesa. Avec plus de 50 voitures de service Wawanesa sur la route, nous sommes en mesure de vous venir en aide dans le plus bref délai. Après une vérification des faits votre règlement ne tarde pas. Un appel téléphonique à frais virés, nous avisant d'un accident, n'importe où au Canada ou aux États-Unis, mettra à votre service en quelques heures un estimateur compétent.

Avons-nous autre chose pour assurer le règlement rapide de vos réclamations? Oui. Un seul numéro de téléphone vous met en communication avec le bureau Wawanesa le plus rapproché. Le numéro de téléphone central de Wawanesa dans votre ville vous branche automatiquement avec le bureau de votre district. Un meilleur service, plus rapide lorsque vous en avez le plus besoin.

Notre méthode de traiter en direct avec nos clients vous est-elle réellement avantageuse? Oui. Nous vous invitons à en faire la preuve en visitant le bureau Wawanesa de votre localité. Sans frais ni obligation de votre part, nous vous préparerons un plan de protection et vous soumettrons un prix. En transigeant directement avec nous, vous assurerez votre automobile au plus bas prix possible.

Y a-t-il des modalités de paiement pour régler une prime de protection totale? Oui. Nos modalités de paiement sont un autre avantage. Chez Wawanesa nous voulons vous assurer de pouvoir obtenir la meilleure protection automobile qui soit. Avec Wawanesa vous n'avez pas l'embêtement budgétaire de payer votre prime d'un seul coup. Vous pouvez l'acquitter moyennant un versement initial de 25% et répartir le solde en 10 mensualités faciles à rencontrer.

Notre méthode de règlement de réclamations est-elle réellement rapide? Oui. Avec plus de 50 voitures de service Wawanesa sur la route, un spécialiste en réclamations Wawanesa peut être mis à votre disposition rapidement. Vous obtenez un règlement sans tarder, parfois même en quelques heures. Et si vous êtes accidenté loin de votre domicile, Wawanesa prendra les mesures nécessaires pour mettre un estimateur compétent à votre service, et ce, n'importe où en Amérique du nord. Vous n'avez simplement qu'à nous téléphoner, à frais virés. Nous sommes en état d'alerte constante pour vous aider.

Wawanesa offre de véritables épargnes en protection incendie, responsabilité personnelle, vol et vandalisme pour les propriétaires et locataires d'habitations unifamiliales, duplexes et triplexes.



Placez-vous sous notre aile

Wawanesa

Un seul numéro de téléphone. 342-2211. Certaines succursales sont ouvertes tous les jours jusqu'à 10 h. du soir; 5 h. de l'après-midi le samedi.

- 8585, Blvd. Décarie, Montréal.
- 10548, Blvd. Lajeunesse, près du Blvd. Henri Bourassa.
- 5688, Ave. Verdun au coin de l'Av. Mollat.
- Centre d'Achats Chateauguay.
- 3326 Est, rue Ontario
- Centre d'Achats Blvd. Pic IX.
- 1228 Est, rue Mont-Royal, près de la rue Brébeuf.
- Centre d'Achats Domaine.
- Centre d'Achats Ville Jacques Cartier
- 8448, Blvd. St. Laurent.
- 1280, Blvd. Curé Labelle, près du Centre d'Achats St. Martin.
- Plaza Airlie et 80e Av., Lasalle

MYOFLEX
analgésic crème
INODORE
ACQUILIX

POUR LE SOULAGEMENT DES DOULEURS MUSCULAIRES RAIDEURS ET ENTORSES

Disponible seulement à votre pharmacie

CONCOURS DE LA FÊTE DES MÈRES

UNE MAMAN CHANCEUSE RECEVRA:

- Un séjour de fin de semaine pour deux à l'hôtel Bonaventure, le seul hôtel-jardin belvédère au monde. (petits déjeuners inclus)
- Un repas pour deux d'une valeur de \$35,00 au réputé restaurant Castillon. Ambiance raffinée et cuisine exquise...
- Un portrait en couleurs, 16 x 20, par le studio de photographie Lawrence de la Place Bonaventure. (Valeur \$200,00)

Inscrivez votre maman à ce concours. Pas d'achat nécessaire. Demandez simplement une formule d'inscription dans l'un des 85 magasins, boutiques et restaurants de la Place Bonaventure et déposez-la dans l'un des barils disposés au rez-de-chaussée. Faites un triple plaisir à votre mère, le dimanche 10 mai... Offrez-lui une fin de semaine de rêve et une photographie signée par des maîtres... Attribution le 8 mai

NOTRE SPECTACLE POUR ENFANTS SAMEDI.

EN VEDETTE CETTE SEMAINE:
LE GRAND MAGICIEN
STEPHANO, vedette de la T.V.
et
JOHN BRINCAST, comédien et imitateur

Tous les deux drôles et étonnants... C'est le rire à cœur joie pour les petits et la détente pour les parents. Un rendez-vous hebdomadaire à ne pas manquer. Venez en métro ou en voiture... au cœur du plus grand carrefour commercial au centre-ville.

NOS SPECTACLES DU MIDI (du 26 au 30 mai)

- LUNDI:** CARL & SCOTTIE
- MERCREDI:** Miguel Maura, Tropical Trio
- VENDREDI:** Bill & Sharon, chanteurs folkloriques

DÉFILÉS DE MODES:

Tous les jeudis et vendredis à 17 heures, voyez nos mini-défilés de modes vous apportant les suggestions "dernier-cri" de nos magasins et boutiques. C'est le rendez-vous des avant-gardistes!

Les 85 magasins, boutiques et restaurants de la PLACE BONAVENTURE

Moore... c'est pour longtemps, longtemps, longtemps...

C'est vrai! Les peintures BENJAMIN MOORE ne sont pas éternelles, mais elles ont la réputation d'être les meilleures peintures présentées n'importe où au Canada.



Obtenez plus chez votre détaillant de peinture Benjamin Moore.

Studio de "peinture corporelle" déclaré ... maison de débauche

par Léopold LIZOTTE
Même si notre ville est en voie de se corrompre rapidement, il n'appartient pas aux tribunaux de sanctionner certaines choses du seul fait qu'elles existent déjà et qu'elles peuvent être acceptées en certains milieux.
C'est ce qui se dégage d'une décision que vient de rendre le juge Pascal Lachapelle, de la Cour municipale, en marge d'une plainte portée contre le propriétaire d'un studio de photographie doublé de ce que l'on appelle généralement un "body painting".
L'accusation, la première du genre, avait été portée contre Jean-Guy Gob, dont

"l'établissement", fort sommaire, était situé au 266 ouest, rue Sherbrooke.
La preuve, présentée par le procureur de la ville, Me Maurice Laverdure, lors du procès, avait démontré que deux policiers s'étaient rendus à cet endroit le 16 mars dernier, après avoir évidemment pris connaissance d'une annonce dans un journal.
Sur place, l'un se fit demander une somme de \$20 pour prendre huit photos, en noir et blanc, d'un jeune modèle de 18 ans, dans des poses diverses.
Et nue évidemment.
Un autre policier, qui se rendit au même endroit un peu plus tard, se fit réclamer

\$25 pour prendre huit photos-couleurs dans les mêmes conditions, et un \$5 additionnel s'il voulait peindre quelque partie du corps de la jeune fille avec ses mains, dans le but de rendre plus colorées les photos... en couleurs.
Toutes les photos, incidemment, étaient prises avec un appareil de genre Polaroid, et livrées immédiatement au client.
En rappelant que le client pouvait apposer des couleurs sur les parties du corps du modèle, aux endroits qu'il jugeait à propos, le juge Lachapelle se dit d'opinion qu'une telle opération tombe bien sous le coup de l'article

168-I-B. du code criminel, et que l'accusé tient donc un local que fréquentent une ou plusieurs personnes pour la pratique d'actes d'indécence.
Le tribunal souligne ensuite que l'accusé a invoqué, en défense, le critère du "citoyen moyen" (ou "community standards") qui correspondrait, en droit civil, au critère du bon père de famille.
Mais le juge rétorque immédiatement que le bon père de famille n'est, en théorie, ni un libertin ni un débauché.
"Car, ajoute-t-il, ce critère, strictement appliqué, semblerait justifier un magistrat de rejeter une infraction relative à la pollution de l'environnement, par exemple, par le fait que le lieu de l'infraction est déjà pollué."
Et il conclut en disant: "Je considère que, même dans notre ville, corrompue comme elle semble le devenir, les faits mis en preuve constituent réellement une pratique d'actes d'indécence."

Condamnation de deux prisonniers

Deux récidivistes dans la trentaine, qui avaient reconnu leur culpabilité à l'accusation d'avoir mis la vie d'un autre détenu du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul en danger, ont été condamnés à deux ans de détention, hier après-midi, alors que l'un est déjà sous le coup d'une sentence à vie et que l'autre purge une sentence de 43 ans au bagne.
Le juge Ignace Deslauriers a dit espérer que sa sentence serait "prise en considération" lorsque les prévenus se-

ront devenus éligibles à la libération conditionnelle.
Et qu'elle puisse alors être purgée... à son tour.
Les deux prévenus qui ont été condamnés de cette façon quelque peu inusitée sont Paul Mikulis et Gordon Geraghty, respectivement âgés de 29 et 37 ans, qui avaient tenté d'abord été accusés de tentative de meurtre sur le détenu Jacques (Tarzan) Laplante, qui purge lui-même une peine de vingt-cinq ans pour homicide involontaire, viol, et assaut grave sur un gardien de prison.

Dans ses représentations à la cour, l'avocat des deux hommes, Me Robert Forest, devait faire remarquer que la victime était un fier-à-bras particulièrement haïssable, et qu'il se faisait un plaisir quotidien de narguer les autres prisonniers, qui, ajouta-t-il, ont le droit de vivre en paix, même s'ils sont derrière les barreaux.
On se rappellera que Laplante, même atteint avec un poignard en plein abdomen, avait réussi à se lancer à la poursuite de ses agresseurs avec une pelle.

Les tribunaux

Confirmation d'une remise de peine accordée après plus de trois ans

Tout en soulignant que ce n'est pas au juge qui a à prononcer une sentence à surveiller la conduite d'un accusé, la Cour d'appel vient de confirmer la remise de peine que le juge John O'Meara avait accordée à un jeune récidiviste accusé de deux vols à main armée.
Le prévenu, Gilles Daltério, avait reconnu sa culpabilité à ces deux délits en septembre 1966, mais ce n'est qu'au mois de janvier 1970 que la sentence avait été finalement prononcée, en dépit du volumineux dossier accumulé par le prévenu, pour les délits les plus divers.

Durant ces trois années, le juge en première instance avait gardé le prévenu sous observation, tout en tenant des consultations et en recevant des représentations à son sujet.
Lorsque la sentence suspendue fut finalement décernée, la Couronne en appela de cette décision, chose qu'elle n'avait évidemment pu faire avant, parce que, précisément, il n'y avait pas eu de sentence prononcée.
La Cour d'appel soumet donc que l'on se trouve devant une situation fort particulière du fait que, depuis sa libération sous cautionne-

ment, le jeune homme n'a été repris pour aucun autre crime.
En confirmant donc la remise de peine, le tribunal tient que l'accusé sera sans doute puni sévèrement, s'il récidive pendant sa période de probation, et dit espérer que le premier juge ne se sera pas trompé en exprimant sa conviction que l'accusé était bel et bien réhabilité.

ANNONCE
Pourquoi vous souffrez d'un mal de dos et comment vous en guérir?
Chez la plupart des gens, les douleurs dorsales sont dues soit à une faiblesse dans le système compliqué (400 muscles et 1,000 ligaments) qui permet à la colonne vertébrale de soutenir l'organisme, soit aux efforts exagérés qu'on lui demande. Sélection du Reader's Digest de mai renferme un article important qui étudie les causes des problèmes qui surviennent dans les régions lombaire et cervicale. Il dit comment sans vous en douter, vous imposez des surcharges à votre colonne vertébrale et il vous indique les soins que vous devez lui prodiguer. Lisez "Je suis la colonne vertébrale de Georges" dans le numéro de Sélection de mai. Achetez votre exemplaire aujourd'hui même!

Optométriste
Bruno Quesnel, O.D.
Bureau chez
PEOPLES CREDIT JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine
849-7071

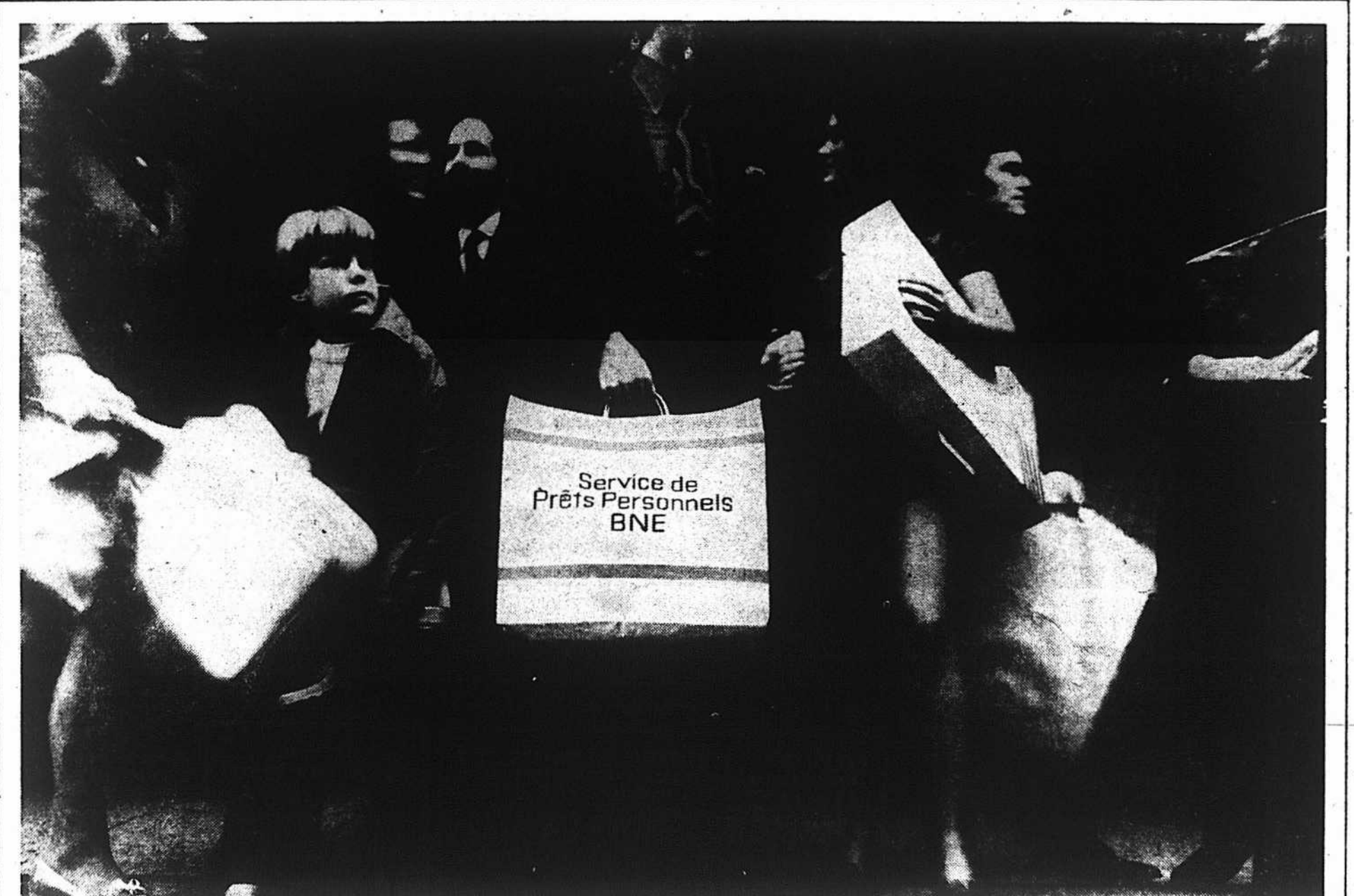
SESSION D'ÉTÉ
DIPLOMÉS D'UNIVERSITÉ D'ÉCOLE SECONDAIRE
DACTYLO — STÉNO — COMPTABILITÉ
GRAHAM'S BUSINESS COLLEGE INC.
2100, RUE DRUMMOND, 5ème ÉTAGE
ENTRE LA RUE SHERBROOKE ET LE BOULEVARD DE MAISONNEUVE
Tél.: 843-8441 843-8424 631-0374

TROIKA
...une rrussement bonne vodka!
LES DISTILLERIES SCHENLEY DU CANADA, LTÉE., VALLEYFIELD, P. Q.

Sol Roxenbaum de nouveau devant les tribunaux...

Sol Roxenbaum, qui avait échappé d'une peine de deux ans de pénitencier, le 20 mai 1969, pour trafic de narcotiques, et obtenu sa libération conditionnelle après quelques mois de détention, a comparu de nouveau en chambre 1 de la Correctionnelle, hier matin, sous l'inculpation d'avoir eu illégalement en sa possession 2 grammes de haschisch.
L'accusé, qui est âgé de 22 ans, a nié toute culpabilité lors de sa comparution de-

vant le juge Marc-André Blain, qui lui a permis de recouvrer provisoirement sa liberté moyennant un dépôt de \$200.
Si Roxenbaum devait être trouvé coupable, il devrait alors purger quelques mois additionnels de prison puisque sa libération conditionnelle prenait fin seulement le 19 mai.
L'accusé a été appréhendé mercredi matin, lors d'une rafle policière.



EMBELLISSEZ VOS PARTERRES
Venez choisir vos plantes favorites à notre pépinière
ARBRES D'ORNEMENTS
Erable de Norvège, Erable Argente, Marronnier, Bouleau, Catalpa, Frêne, Gleditsia, Peuplier, Saule, Sorbier, Tillou, Pommier, Royalty, etc.
ROSIERS SÉLECTIONNÉS
Hybrides The, Miniatures, Grandifloras, Floribundas, Rugosa, Multiflora, Rosier en Arbre, etc.
PLANTES VIVACES
Anémone, Chrysanthème, Delphinium, Coeur Saignant, Hémerocallis, Iris, Lis, Lupin, Muguet, Pivoine, Phlox, Viola, etc.
ARBUSTES D'ORNEMENTS
Caragana, Cornouiller, Hydrangée, Privet, Chevreuil, Potentilla, Philadelphus, Gadelier Alpin, Spirée, Symphorine, Lilas, etc.
CONIFÈRES
Cèdre en Boule et Pyramide, Épinette de Koster et Colorado, Génévrier, Etnu et Pyramide, Taxus, Pin Mugho, etc.
ARBRES fruitiers, etc.
Pommier, Poirier, Prunier, Cerisier, Groseiller, Gadelier, Bleuet, Framboisier, Vigne à raisin, Fraisier, Ciboulette, Menthe, Rhubarbe, Estragon, etc.
PAMPHLET "GUIDE SUR LA PLANTATION, LE SOIN, L'ENTRETIEN DES PLANTES" GRATIS SUR DEMANDE
W.H. Perron & CIE LTÉE
515, BOUL. LABELLE (Chomedey (Laval))
MONTREAL ET BANLIEUES
Tél.: 332-3610
Ouvert tous les jours et vendredis jusqu'à 8 45 P.M.
Le samedi jusqu'à 4 30 P.M.
1/2 mille passé le pont de Cartierville

Les vraies aubaines se font de plus en plus rares. Mais il en reste encore. Par exemple, l'argent que vous vous procurez à la BNE.
En effet, cet argent vous coûte beaucoup moins cher chez nous que chez une foule d'autres prêteurs. Presque la moitié moins, dans certains cas. Et notre argent est accompagné de quelques autres avantages. Comme une assurance-vie, sans frais supplémentaires.
Nous croyons à la BNE que la plupart des gens à qui nous avançons de l'argent aujourd'hui auront des revenus supérieurs demain. Nos succursales ont même l'autorisation de consentir des prêts personnels BNE sur-le-champ. Venez vous procurer de l'argent à la BNE, cette semaine. Vous ferez une vraie bonne affaire.

Scotia BANK
La Banque de Nouvelle-Écosse

Notre argent c'est une bonne affaire!

Semaine de la santé mentale

Faire disparaître les hôpitaux psychiatriques, c'est le vœu le plus cher de M. Paul-Marcel Gélinas, directeur général de l'Association canadienne pour la santé mentale (division du Québec), qui s'espère voir la chose se réaliser dans dix ans.

Paul-Marcel Gélinas dont les initiatives couronnées de succès ne se comptent plus. N'est-ce pas lui qui assure à l'ACSM cette continuité qui est la condition même de tout progrès?

M. Gélinas se tourne parfois vers le passé, mais c'est



PAR LILY TASSO

"En 1957, il n'y avait pas de traitements pour les malades mentaux; rien que des garderies. On s'est ensuite occupé de prévention pendant douze ans avant d'entreprendre, en 1969, un programme de promotion de la santé mentale dans la communauté", rappelle-t-il.

A l'occasion de la Semaine de la santé mentale qui se termine demain, M. Gélinas fait le bilan de l'ACSM, un bilan qui couvre ses 15 années de direction et qui concerne chaque Québécois. "Pourquoi ne pas s'occuper de 7,000,000 d'habitants qui, à leur tour, s'occuperont des malades mentaux dans dix ans", propose-t-il.

Le progrès par la continuité
Si quelqu'un peut mesurer tout le chemin parcouru depuis 15 ans, c'est bien M.

seulement pour lui opposer un présent dynamique et un avenir prometteur. "A mon arrivée à l'ACSM, la division du Québec ne comptait qu'un comité scientifique de 20 personnes et un conseil d'administration de 18 membres. Aujourd'hui, nous avons 17 filiales dans lesquelles œuvrent 50,000 bénévoles", souligne-t-il avec fierté.

Le directeur général souligne aussi le changement radical qui s'est opéré dans l'équipe professionnelle, formée d'un grand nombre de spécialistes: psychiatre, psychologue, travailleur social, infirmière, ergothérapeute, administrateur d'hôpital, avocat, sociologue, enseignant, criminologue, et même urbaniste car l'habitation aussi influe sur la santé mentale.

Importance des structures sociales

Une de ces préoccupations du moment concerne les hôpitaux psychiatriques qu'il trouve trop grands. "Si certaines de leurs ailes étaient transformées en hôpital général, ils attireraient une foule de visiteurs qui ne viendraient pas seulement pour des malades mentaux, et cela ferait le plus grand bien à ces derniers."

Toutefois, M. Gélinas préfère parler de structures sociales plutôt que de structures médicales. Il cherche à promouvoir la santé mentale

Semaine de la santé mentale

Promotion sur trois fronts: famille, jeunesse et travail

sur trois fronts: famille, jeunesse et travail.

Éducation à la vie familiale

Son programme d'éducation à la vie familiale, vise à améliorer les relations interpersonnelles au sein de la famille. Ce programme d'une durée de 10 semaines engage une vingtaine de groupes et plus de 500 personnes.

C'est un laboratoire de jeu où les parents observent leur enfant de trois ans en train de jouer, et étudient leur propre comportement à son égard. "Une mère peut retarder le développement de son enfant sous prétexte d'autorité", fait remarquer M. Gélinas.

Celui-ci est d'avis que c'est aux adultes de changer, car les parents ne sont plus seuls à élever leurs enfants. "Même à trois ans, l'enfant est exposé à la télévision", dit-il.

Selon M. Gélinas, c'est le contact avec d'autres qui permet de voir clair. "Il faut cesser de blâmer les jeunes



M. Paul-Marcel Gélinas, directeur général de l'Association canadienne pour la Santé mentale, Division du Québec: un bilan qui s'étend sur 15 ans.

comme ceux-ci doivent cesser de blâmer les adultes: la franchise, l'ouverture et la plénitude des relations entre enfants et adultes, sont une question de santé mentale", affirme-t-il.

La jeunesse et ses préoccupations

L'ACSM s'intéresse aux préoccupations de la jeunesse, en vue de préparer un avenir où la santé mentale des individus et des groupes sera protégée et respectée.

Les problèmes qu'elle étudie touchent divers domaines: nouvelles valeurs, contestations, désengagement, vie sexuelle, enseignement, drogues, suicides et alcoolisme.

L'anticonformisme des jeunes ne gêne pas M. Gélinas. N'a-t-il pas été tenté de faire comme eux l'été dernier, par une journée torride? Ils sont arrivés à son bureau pour une réunion, drapés dans des robes flottantes et les pieds nus, alors qu'il était seul — et mal à l'aise — en cravate et veston.

"Les jeunes ne veulent même plus travailler comme leurs aînés. La vitesse et la production ne sont pas leurs priorités: ils sont à la re-

cherche du bonheur de vivre", explique M. Gélinas.

Le travail doit être agréable

Pour ce qui est du travail justement, l'ACSM estime que s'il ne s'agit pas d'un jeu, l'occupation rémunérée doit être suffisamment agréable pour procurer une véritable satisfaction.

L'Association s'y intéresse avec des représentants de différents ministères, d'associations patronales et de syndicats, qui se penchent sur les problèmes d'industrialisation, d'automatisation et de dépersonnalisation.

Et quand on a passé l'âge de travailler, il ne faudrait pas être relégué aux oubliettes. "C'est dommage de devoir cadrer les vieux comme si c'est une espèce à part. Nous devons leur donner des occasions d'échanges avec des jeunes: le contact est bénéfique aux uns comme aux autres", insiste M. Gélinas.

Optimiste au sujet de la santé mentale de la population? M. Gélinas l'est, certes. Il fonde ses espoirs sur la tolérance dont fait preuve la société d'aujourd'hui, et qui est le produit de l'éducation.

voilà votre médecin vous parle

Peu de femmes allaitent leurs bébés aujourd'hui

par le Dr T.R. Van Dellen (collaboration spéciale)

La pensée du jour: Une chaise haute doit être robuste, sans angles aigus et facile à nettoyer.

L'allaitement est de moins en moins populaire de nos jours. Peu de mères comptent seulement sur le lait maternel comme source d'alimentation après le deuxième mois. La tendance est à l'introduction d'aliments semi-solides. Des relevés démontrent que trois bébés sur quatre qui quittent la pouponnière sont à la bouteille exclusivement. De plus, les femmes qui commencent à allaiter leur bébé à l'hôpital ne continuent pas longtemps cette pratique une fois de retour à la maison. Lors d'une enquête, on a constaté que chez les 68 pour cent des femmes qui avaient commencé à nourrir leur enfant au sein, seulement 25 pour cent persistaient après deux mois. Les femmes qui ont un niveau de vie plus élevé et celles qui ont une instruction supérieure allaitent plus souvent leurs bébés que les mères qui vivent dans un milieu pauvre et qui ont souvent moins d'instruction.

Qui est responsable de la disparition de cette méthode ancienne de nourrir un enfant? On blâme le plus souvent les spécialistes en obstétrique et le personnel infirmier. Le Dr R. B. Lawson croit que les règlements dans les départements de maternité des hôpitaux ont une influence négative sur l'allaitement. Ceci a toutefois un impact moins grand lorsque la mère et le bébé quittent l'hôpital très tôt après l'accouchement. Les émotions ont aussi une influence sur la sécrétion du lait maternel et celles-ci arrivent à un point culminant vers le troisième ou le quatrième jour lorsque la lactation commence.

Le déclin de l'allaitement fournit moins d'occasions aux nouvelles mamans de connaître les aspects mécaniques

du processus. Ce qui a pour résultat que de nombreuses femmes développent une certaine crainte de n'avoir pas une quantité suffisante de lait, et ont recours à la bouteille.

S'il y a des avantages hygiéniques, économiques, culturels et alimentaires à l'allaitement, cette méthode devrait être populaire chez les gens pauvres. Mais ce n'est pas le cas. Une enquête récente effectuée dans une grande région défavorisée a montré que moins de six pour cent des bébés de moins de quatre semaines étaient nourris au sein.

On peut également croire que l'allaitement a perdu de sa popularité avec l'esprit d'indépendance qui souffle sur le monde féminin. Plusieurs médecins se désintéressent de la question et les femmes se laissent influencer par les préjugés contre l'allaitement.

Dites-moi, docteur...

Q. Qu'est-ce qui peut provoquer des taches minuscules de sang à la surface de la peau, taches qui ressemblent à des moles?

R. Si ce ne sont pas des moles, l'anomalie peut être des pétéchies si celles-ci disparaissent. Ce trouble représente une rupture de la terminaison d'un vaisseau capillaire juste sous la peau. Il se peut alors que les vaisseaux capillaires soient trop fragiles. Les causes comprennent un manque de vitamine C, la toxicité et une sensibilité à certains médicaments et aliments.

Q. Est-ce qu'un adolescent de 14 ans peut demeurer d'une petite stature parce qu'il boit du café et du thé au lieu du lait?

R. Non. Et si cet adolescent était assez stupide de fumer je devrais quand même répondre non. La stature est grandement déterminée par l'hérédité.



Maroquinerie moderne

Qu'ils soient très classiques ou soucieux de suivre les dernières tendances de la mode, les articles suggérés aux acheteurs des magasins montréalais par la Fédération nationale de la maroquinerie respectent la tradition de qualité qu'on leur connaît. Neuf fabricants participent à l'exposition française de maroquinerie et articles de voyage qui se termine aujourd'hui. Leur président, M. Auguste Thomas, souligne l'importance que se sont acquise ces produits: "Aujourd'hui, par exemple, on ne considère plus le sac à main uniquement comme un contenant. Il est devenu un accessoire essentiel

aux silhouettes modernes". Parmi les éléments-mode que nous avons vus à l'exposition, les plus originaux sont sans doute les ceintures de Léo Isba; mariant daim et crocodile, ou cuir et cuivre, elles se font l'écho de sacs à main merveilleux, comme on le voit sur notre photo. La même maison suggère une jupette à godets en daim à ceinture bayadère incrustée; Don Quichotte, qui se plaît fort en compagnie d'une si jolie fille, tient à la main une autre ceinture bayadère qui se porte très bien sur un pull.



Tout le monde s'était un peu doute du succès qu'auraient les hotpants ce printemps mais personne, il me semble, (moi pas plus que les autres) n'avait prévu tant de succès. Comme toute mode, il faut savoir comment en tirer partie et comment harmoniser un ensemble. Si l'en juge par le courrier, les premiers essais de hotpants entraînent maintes questions.

Chère Beverly, Les jupes mini m'allaient fort bien, et je m'attendais à autant des hotpants. Mais curieusement, ils ne me flattent pas du tout. Mes jambes ne sont pas fortes et pourtant tous les hotpants que j'ai essayés semblent trop serrés de jambe, faisant une sorte de bourrelet très disgracieux. Faut-il corriger la coupe des hotpants?

Je sais que des bas de teinte pâle sont recommandés pour arrondir une jambe mince, mais je n'aime pas tellement des bas pâles avec mes nouveaux hotpants, qui sont en daim brun. Que me suggérez-vous?

Chère Beverly, Il se peut que vous n'avez pas recherché le bon style de hotpants pour vous. Il y a un vaste choix de coupes. Choisissez ceux qui ont une coupe droite ou légèrement évasée (vous les trouverez aussi flatteurs que vos mini-jupes!) Vous pouvez également essayer des hotpants foncés, que vous combinerez avec des collants foncés de Can Can. Vous créerez ainsi l'illusion 'toute en jambe'.

Je vous souhaite à toutes "bonne gambetterie" grâce aux hotpants. N'oubliez pas qu'avec les hotpants, c'est la jambe qui fait la mode. Et Can Can fait la mode de la jambe!

Soyez belle. Sans faire la bête. Soyez mince. Sans exercices, sans régime, sans effort.

Après le 17 mai... découvrez Therma-Slim.



Pour la Fête des Mères... Cadeaux qui feront doublement plaisir

SAC DE VELOURS
Importé d'Italie — une exclusivité. Désinvolté le jour... très chic le soir. C'est vraiment deux cadeaux dans un.

SAC DE VOYAGE
Souple et lavable. Soigneusement fabriqué avec une attention toute spéciale aux détails. Courroie amovible. Embellira les petits et les grands départs.

ENSEMBLE JUMELÉ
En véritable cuir. Portefeuille/porte-monnaie et porte-clés — d'une élégance raffinée. Si vous avez un grand coeur et de petits moyens... offrez-lui un des deux.

Cadeaux pour toutes les bourses

Une couleur claire fait paraître la jambe moins maigre, en effet, mais un trop grand contraste peut faire ressortir une imperfection plutôt que de la dissimuler. Pourquoi ne pas essayer les nouvelles couleurs vives de Can Can — Hotpants Pink, ou Hotpants Gold. Magnifiques sur une jambe mince. Ravissantes avec du daim brun. En jouant le jeu de la couleur, vous obtenez l'effet de l'harmonie et le coup, vous le distrirez des petits détails de l'arme!

fournier boutiques destination

17, rue Notre-Dame / 4147, rue Jean-Talon
Les Galeries d'Anjou / 1274, rue Mont-Royal
7126, rue St-Hubert / 4217, rue Wellington

Galeries Westmount Square
Centre d'achats Dorval

ECHOS D'UNE METROPOLE



Au Club de golf Laval-sur-le-Lac

Le buffet-gala marquant l'ouverture de la saison de golf du Club Laval-sur-le-Lac aura lieu le samedi 8 mai, sous la présidence de M. Jean Charbonneau, m.d. Son honneur le maire de Laval M. Jacques Tétreault et Mme Tétreault seront les invités d'honneur.

Le déjeuner marquant l'ouverture officielle de la section féminine aura lieu le mardi 11 mai, à midi trente, au club même. Il y aura présentation de vêtements sport. Mme Jacques Lupien présidera.

Conférence gratuite

L'Institut de recherches naturopathiques invite le public à une conférence donnée par le docteur Roger Foisy, le dimanche 9 mai, à 2 h p.m., au Y.M.C.A., 1441, rue Drummond. Le docteur Foisy, auteur de "Les maladies psychosomatiques" traitera de tous les aspects de la santé (physique, mentale et émotionnelle). L'entrée est gratuite. Pour renseignements: 388-1402.

Film sur la déficience mentale

L'Association de parents des déficients mentaux de Montréal invite les parents d'enfants déficients et le grand public à la projection d'un film sur cette question. Elle aura lieu le lundi, 10 mai prochain, au Centre Saint-Pierre-Apôtre, 102 est, boul. Saint-Joseph, Montréal. L'entrée est gratuite. La projection sera suivie d'un échange d'idées animé par MM. Marcel Saint-Jacques du Bureau des enfants déficients de la C.E.C.M. et Pierre Paradis, professeur d'éducation physique et membre de l'Association du Québec pour les déficients mentaux.

Pour renseignements: Mme Leguier, 721-1605.

Au Club de golf de Rosemère

La section féminine du Club de golf de Rosemère tiendra son déjeuner d'ouverture le jeudi 13 mai, précédé d'un cocktail servi à midi. Un défilé de mode sera présenté au cours du déjeuner. Mme Doris Trudeau présidera.

Chez les secrétaires médicales du Québec

La Société des secrétaires médicales du Québec tiendra sa journée d'études annuelle le samedi 15 mai à l'hôtel

Bonaventure. Le programme comprend un panel et des conférences scientifiques qui seront données dans les deux langues. Pour renseignements on peut communiquer avec la Société des secrétaires médicales du Québec, casier postal 1712, succursale B, Montréal 110.

Semaine nationale de la déficience mentale

Plus de 17,000 enfants canadiens viendront cette année s'ajouter aux 600,000 personnes déficientes mentales dénombrées par l'Association canadienne pour les déficients mentaux.

C'est pour assurer les soins et traitements spéciaux que requièrent ces personnes que l'Association du Québec pour les déficients mentaux participe du 9 au 15 mai prochain à la grande SEMAINE NATIONALE DE LA DEFICIENCE MENTALE.

De nombreuses régions possèdent des associations locales afin de sensibiliser la population aux problèmes que suscite la déficience mentale. M. J. M. Latendresse, le président de l'association québécoise, lance un appel à tous, individus ou organismes, afin de faire de cette Semaine nationale de la déficience mentale un succès.

À l'Association des veuves

Une rencontre des veuves est prévue pour le dimanche 16 mai chez les pères montfortains, 4330 rue Bossuet, dès 9 h a.m. Les personnes qui le désirent pourront s'y



Mme ROBERT BOURASSA, épouse du premier ministre du Québec a accepté la présidence d'honneur du vernissage qui marquera l'ouverture de l'exposition des tableaux de Maurice LeBel. Cette soirée se tiendra au Centre culturel de Verdun, 5955 Bannantyne, le jeudi 13 mai à 21 h. L'exposition sera ouverte au public du 14 mai au 7 juin.

rendre la veille au soir. Pour renseignements on peut communiquer avec Mme Alarie à 721-3431 ou avec Mme Provencher à 727-2496.



LE DOCTEUR LISE BRUNET (sœur Saint-Réal) missionnaire de l'Immaculée Conception repartira bientôt pour les missions au Malawi. A cette occasion l'Ouvroir missionnaire "Le Moulin" de Pointe-Claire organise une exposition-informations missionnaire, le samedi soir 15 mai de 7 h. à 9 h. p.m. et le dimanche 16 mai, à partir de 9 h. du matin. Cette exposition se tient au sous-sol du presbytère Saint-Joachim, 2, avenue Sainte-Anne, à Pointe-Claire. La roulotte expo-miss de la Société des Missions étrangères de Pont-Viau sera ouverte au public. Les jeunes y sont tout spécialement invités. Une célébration aura lieu, le dimanche à 5 h. p.m. Pour terminer sur une note gaie, une soirée musicale populaire se tiendra à l'église avec le groupe vocal mixte les Dallas, accompagné au piano par Roger Le Sourd. Tous les profits de cette organisation seront versés aux œuvres de l'Ouvroir et les recettes du concert à la fondation de l'hôpital de Kassey, au Malawi, Afrique.

Au Camp Françoise Cabrini

Lors de l'assemblée annuelle du conseil d'administration du Camp Françoise Cabrini, qui a eu lieu le 30 avril dernier, M. Jean-Paul Fontaine, r.i.a., a été élu à la présidence. M. Fontaine a été l'un des fondateurs de la Corporation, au sein de laquelle il occupe le poste de trésorier depuis sept ans. D'autre part, le président sortant, Georges Assal, continuera de siéger au conseil d'administration qui compte quinze membres. La direction est heureuse de souligner que le Camp Françoise Cabrini a des projets d'expansion pour deux nouveaux pavillons devant permettre l'utilisation du camp à l'année longue.

Nouvel exécutif chez les Latins d'Amérique

L'Association de l'Union des Latins d'Amérique vient d'élire son nouveau bureau de direction pour la période 1971-1972. Mlle Antoinette Faucher a été élue présidente. Les autres membres de l'exécutif sont Mme Manolita Del Vayo, C.O.C.S., Jere vice-présidente; Mlle Renée Ouimet, 2e vice-présidente; Me René Deguire, secrétaire honoraire; Me Réal Marcoux, trésorier honoraire. Mlle Thérèse Giroux devient présidente du conseil d'administration en remplacement du lt-colonel Urgel Mitchell, président sortant de charge. Me Paul Galt-Michaud est le conseiller juridique de l'association.

Chez les physiothérapeutes

Les physiothérapeutes de la province de Québec tenaient récemment leur réunion générale annuelle à l'auditorium de l'hôpital Montréal

Children's. Le nouveau conseil d'administration se compose de M. Roland Lamarche, président; Mme Louise-Marie Breton, vice-présidente; M. Michel Rivest, secrétaire; Mlle Linda Steeves, trésorière; Mme Elizabeth Wilmot, assistante secrétaire trésorière. M. Lamarche succède à M. Hugh Spencer qui occupait le poste de président depuis deux ans.

Un budget de \$329,000 pour l'UNICEF en 1970

Mme Gérard Delage vient d'accepter la présidence provinciale de l'UNICEF remplaçant Mme Durancœur présidente sortant de charge. Les autres membres de l'exécutif sont Mme Jacques Flynn (Québec) et M. Zoltique Lesperance, vice-présidents; M. Luc Cloutier, trésorier; Mmes Jean Blouin et W.E. Webb, secrétaires; Mme Roméo Santoro, comité de l'Hallow'een; Mme Jean-Paul Parent, éducation et information publique; Mme Yvonne Tangelder, cartes de vœux et M. J.C. Renaud, Rallye Tiers-Monde.

L'UNICEF depuis 1950

En 1950, un groupe d'enfants envoya \$17 au Fonds des Nations Unies. Ce fut le commencement de la collecte Hallow'een pour l'UNICEF. Aujourd'hui plus de 3,500,000 enfants participent à cette collecte en Amérique du Nord.

En dépit des événements désormais célèbres d'octobre, les enfants de la province de Québec célèbrent l'Hallow'een avec leur enthousiasme habituel et ont pu remettre la plus grosse somme jamais ramassée dans la province à cet effet soit \$126,000.

La vente des cartes de vœux et d'agendas à travers

la province a rapporté la somme de \$155,000, une augmentation de près de 10,000 sur l'année précédente.

L'UNICEF, une des nombreuses organisations faisant partie du Rallye Tiers-Monde a reçu \$34,000 de différentes marches organisées dans la province.

Si l'on compte des dons personnels au montant de \$14,000 cela fait un budget de \$329,000. Les dépenses se sont élevées à \$19,400.



Mme Gérard Delage vient d'accepter la présidence provinciale de l'UNICEF, remplaçant Mme Durancœur, présidente sortant de charge.

Je suis née le 10 septembre 1930, je ne connais pas très bien l'heure de ma naissance qui pourrait être 21:30 heures. Je m'intéresse particulièrement à l'astrologie et j'aimerais étudier en ce domaine. Pouvez-vous me donner l'adresse d'une école? Pourrais-je d'après vous en faire une carrière?

Astrologue en puissance.

Je suis née le 8 août 1933 à 5 heures du matin. J'aimerais connaître mon ascendant et aussi, si vous le savez, de quel animal je relève en astrologie chinoise et ce que ça signifie.

Curieuse de tout.

Vous êtes Lion ascendant Lion et en astrologie chinoise il semble que vous soyez Coq. Je ne suis pas une experte en astrologie chinoise n'ayant pas étudié la question. Il existe sur le marché un livre intitulé horoscopes chinois, publié par Mercure de France. C'est dans ce livre que j'ai trouvé la réponse à votre question, mais il serait un peu long de le traduire ici ce que l'on dit du Coq. Aussi je vous conseille de vous procurer ce livre, vous et moi en sommes au même point dans le domaine.

J'aimerais connaître les positions planétaires des personnes suivantes. Le 25 Mars 1937 je ne connais malheureusement pas l'heure de la naissance et le 7 janvier 1931 à 7 heures du soir.

Pivoine
La personne née le 25 mars possède le Soleil à 4 degrés, La Lune à 167 degrés, Neptune à 167 degrés, Pluton à 116 degrés, Uranus à 37 degrés, Saturne à 356 degrés, Jupiter à 293 degrés, Mars à 243 degrés, Vénus à 35 degrés, Mercure à 4 degrés. La personne née le 7 janvier possède le Soleil à 286 degrés, la Lune à 146 degrés, Neptune à 155 degrés, Pluton à 108 degrés, Uranus à 11 degrés, Saturne à 284 degrés, Jupiter à 105 degrés, Mars à 134 degrés, Vénus à 242 degrés, Mercure à 283 degrés. L'ascendant se trouve à 16 degrés du Lion.

Zeller's

RESTEZ AU FRAIS À BON COMPTE!

ACHETEZ MAINTENANT! PAYEZ PLUS TARD!
3 PLANS DE CRÉDIT FACILE!

DISPONIBLE DANS LA PLUPART DES MAGASINS
ZELLER DE MONTREAL EN PLUS DE CEUX
QUI SONT ÉNUMÉRÉS CI-DESSOUS!

LE "ZELCO" CONTINENTAL			LE "ZELCO" OBSCUR		
	ORD.	PRIX DE VENTE		ORD.	PRIX DE VENTE
27" x 58"	2.19	1.57	36" x 70"	2.99	2.27
36" x 70"	2.29	1.67	42" x 70"	3.99	2.97
42" x 70"	2.99	2.27	48" x 70"	5.59	3.97
48" x 70"	4.59	3.27			

L'"EXLITE" UNI			L'"EXLITE" FRANGÉ		
	ORD.	PRIX DE VENTE		ORD.	PRIX DE VENTE
37" x 70"	7.59	6.37	37" x 70"	9.99	8.57
42" x 70"	8.59	7.37	42" x 70"	11.99	10.27
48" x 70"	10.99	8.97	54" x 70"	15.99	13.97
54" x 70"	11.99	10.37	63" x 58"	23.99	20.97

MONTREAL-NORD 11211, LACORDAIRE AU BOUL. HENRI-BOURASSA	PLACE ST-EUSTACHE 379, BOUL. ARTHUR-SAUVÉ SAINT-EUSTACHE	LASALLE 421, AVENUE DOLLARD AU BOUL. NEWMAN	PLACE REPENTIGNY 173, BOUL. NOTRE-DAME REPENTIGNY
--	---	--	--

Miss Montreal
RESTAURANT INC.

DINER SPÉCIAL POUR LA FÊTE DES MÈRES
dans notre magnifique
SALLE DU BARRY
\$6.50 par personne Steak — Roast beef — Poisson
divertissement par BLACKIE HERMAN et son orchestre
DÉCARIE & BOUGAINVILLE
Vaste stationnement gratuit — 737-3531

Un remède à vos problèmes de temps.

SERVICE D'URGENCE MÉDICALE

DEPUIS TOUJOURS

LEDUC
LA PHARMACIE-REMEDÉ

Appelez la pharmacie Leduc la plus près de chez vous ou composez **526-3759**

Pour la Fête des Mères le meilleur buffet en ville sera présenté au

MARTINIQUE
HÔTEL-MOTOR INN

Succulent dindonneau rôti, délicieux jambon au four et tendre rosbif

Bienvenue de midi à 22h

\$4 (\$2.50 pour les enfants de moins de 12 ans)

1005, rue Guy, Montréal
Vaste parc de stationnement intérieur

Pour réservations.
COMPOSEZ **866-4611**

L'OMS en faveur du DDT

NATIONS UNIES, Genève (AFP) — L'épidémie de choléra, les problèmes de l'environnement, la drogue et la santé de la famille ont été les principaux sujets de la déclaration faite devant l'assemblée mondiale de la santé par le Dr Marcolino Candau, directeur général de l'Organisation Mondiale de la Santé.

"1970, a rappelé le Dr Candau, a été marqué par une extension appréciée et que l'on peut inattendue de la pandémie de choléra. Il s'agit là d'un événement extrêmement grave, et qui l'aurait été encore plus si les gouvernements n'avaient pas

signalé avec une diligence croissante l'évolution de la situation du choléra dans leurs pays".

Le directeur général de l'OMS a d'autre part souligné que l'Organisation avait des responsabilités particulières en ce qui concerne l'environnement, notamment en travaillant à améliorer l'hygiène du milieu, particulièrement dans les pays en voie de développement. Le Dr Candau a abordé le problème particulier du DDT, pour affirmer que ce produit "ne présente pas de risque appréciable pour l'homme et les animaux, et qu'il serait tout à

fait injustifié, dans l'état actuel des connaissances, d'abandonner son emploi dans les programmes antipaludiques."

"La drogue, a dit ensuite le Dr Candau, constitue un sujet de préoccupation presque universel. Elle a pris un peu partout, ces dernières années, des proportions de plus en plus dangereuses. La coopération internationale est indispensable pour l'élaboration de programmes de prévention, de traitement et de réadaptation, pour le développement des services d'information et des activités édu-

catives, pour la coordination des recherches tendant à élucider les diverses causes profondes de l'usage abusif des drogues.

Les problèmes sont ici tellement divers que leur solution exige le concours de nombreuses disciplines: pharmacologie, psychologie, sociologie, science économique".

Quant à la santé de la famille, le Dr Candau a accordé une large place aux questions de la planification des naissances et a souligné que 40 pays avaient demandé à ce sujet l'aide de l'OMS en 1970.

votre horoscope

(AGENCE SCRIBER)

LES ENFANTS NES CE JOUR auront de grandes qualités qui leur procureront beaucoup de sympathies. La considération dont ils seront entourés incitera leur proche entourage à une affectueuse soumission. Très doués pour savoir mettre ses parents ou ses amis en confiance, et ayant, au surplus, un aspect physique fort séduisant, ces enfants seront très aimés et admirés par eux.

♈ DU 21 MARS AU 20 AVRIL
BELIER

Il vaudrait mieux de tenter une approche indirecte. Cette journée pourrait vous mettre aux prises avec des adversaires de taille. Soyez diplomate et prenez le temps d'analyser les événements.

♉ DU 21 AVRIL AU 20 MAI
TAUREAU

Lisez le message adressé aux Béliers. Soyez très conscient que trop d'agressivité pourrait provoquer une séparation permanente. Au contraire, soyez compréhensif.

♊ DU 21 MAI AU 21 JUIN
GEMEAUX

Voyez à tout ce qui concerne votre maison, votre sécurité. Réalisez que des personnes plus jeunes peuvent vous faire des suggestions valables. Ayez l'esprit ouvert et soyez réceptif.

♋ DU 22 JUILLET AU 22 AOÛT
CANCER

Votre intuition travaille fort en ce moment et ce qu'elle vous conseille est juste. Recherchez l'harmonie, faites des concessions surtout auprès de vos voisins et de vos proches.

♌ DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT
LION

Ne risquez pas votre avoir. Soyez prudent. Evitez les extravagances. Une aventure romantique se présente mais soyez logique. Gardez votre sang-froid.

♍ DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE
VIERGE

Vous avez tendance à agir impulsivement avec vos proches. Demandez l'aide d'un expert surtout si vous avez à régler des affaires d'assurance. Vous aurez une surprise. Soyez prêt.

♎ DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
BALANCE

Vous serez dérangé par une découverte que vous ferez au cours de la journée. Il semble bien que ce soit un désappointement. Il va mieux attendre pour voir. Ne sautez pas aux conclusions.

♏ DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE
SCORPION

Prenez soin de votre apparence. Bon moment pour vous oublier et rendre visite aux malheureux, aux malades et à tous ceux qui doivent demeurer à la maison. Soyez généreux et simple.

♐ DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE
SAGITTAIRE

Vous pouvez atteindre vos buts et réaliser votre équilibre émotif. Votre cycle est haut, cependant des pressions de l'extérieur vous poussent à l'énerverment. Reposez-vous.

♑ DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER
CAPRICORNE

Rassemblez vos forces. Tentez de réaliser vos désirs, vos ambitions. Des affaires spéciales demandent de l'attention. Allez au-delà des apparences. Excellente journée aujourd'hui.

♒ DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER
VERSEAU

Débarassez-vous des restrictions que vous vous êtes imposées. Soyez généreux. Ne vous impatientez pas face aux autres. Ayez une attitude positive en ce qui concerne vos amis.

♓ DU 20 FEVRIER AU 20 MARS
POISSONS

Excellente journée pour commencer un nouveau projet et faire les changements que vous aviez envisagés. Augmentez votre prestige en agissant. Bon moment pour rencontrer les autorités.



La correspondance et la bonne éducation

Si l'on écrit une lettre à une amie, il n'y a pas de problème — chère Emmanuelle, ou Emmanuelle très chère. Enfin tout est permis selon sa fantaisie et le ton que l'on veut y mettre.

Mais, dans une correspondance sérieuse, il y a des règles importantes. Elles sont aussi parfois dangereuses. Parce que d'autres écrivent telles ou telles choses, l'on peut être tenté de les répéter. Aussi, voici quelques expressions courantes qu'il ne faut jamais écrire. Eviter de les utiliser est un signe de savoir-faire.

Par exemple, même si cela se fait souvent, il n'est pas de bon ton, d'écrire à la machine certaines lettres: lettres de félicitations, d'invitation, de remerciements ou de condoléances. Et, en aucun cas l'on ne doit laisser passer une rature.

Au début jamais: "chère

Madame" et encore moins "ma chère Madame" ce qui se voit toutefois rarement, mais cela arrive quand même... L'on écrit "madame" tout simplement, ou "chère amie" selon le cas.

Par contre, on peut écrire "Cher Monsieur" c'est fou, mais c'est comme cela l'étiquette. C'est que, nous expliquent-on, "Chère" indiquait autrefois une certaine... "intimité". Tout change. Vous savez qu'autrefois, si l'on employait si souvent dans les chansons ou la correspondance le mot "amant" ou "amante" c'est qu'il n'avait pas du tout la même signification que leur prêtent les langues bien pendues...

La différence entre amoureux et amant n'était pas aussi grande qu'aujourd'hui. Autrefois, un amoureux était celui qui aimait une femme (une vérité de La Palice). Cependant, toujours dans ce

temps-là, l'amant n'était pas du tout celui qui était bienvenu dans l'alcôve de madame... mais bien celui qui était aimé de cette femme.

Bien! Pour revenir à notre correspondance, l'on n'inscrit pas au début de la lettre, "Madame Lamartine" ou "Monsieur Brabant". L'on s'en tient tout simplement à "Monsieur" ou "Madame". Par contre, sur l'enveloppe on écrit "Monsieur ou Madame" tout au long. Jamais "M. ou Mme".

Pour terminer, n'envoyez pas vos sentiments dévoués

ou les meilleurs, à une personne que vous ne connaissez pas. Contentez-vous de salutations ou de sentiments distingués.

Dans ce siècle moderne, la correspondance, tout comme le reste, est simplifiée. Les grandes envolées épistolaires n'ont plus leur place. L'étiquette, c'est encore d'être bref, afin de ne pas contrarier la personne qui reçoit la lettre. Ceci, bien sûr, pour une correspondance sérieuse. Si l'on veut entretenir un ami de tous les événements qui... l'intéressent, c'est autre chose.



ACCESSOIRES DE SALLES DE BAINS EN LAITON SOLIDE ET PLAQUÉ OR

Les détails qui témoignent de votre goût. Fini antique de style espagnol pour l'élégance de la salle de bain

IMPERIAL DECORATIVE HARDWARE
1325, av. Greene 933-1164
(3 rues à l'ouest d'Atwater, au sud de Sherbrooke)

LA FÊTE DES MÈRES AU RITZ

Soyez des nôtres pour célébrer la journée des Mamans. Nous avons préparé pour l'occasion un excellent menu, des fleurs printanières, au son de la musique du Trio José de Costa. Le tout est mis en valeur par notre somptueux nouveau décor.

Pour réservations 842-4212.

HOTEL RITZ-CARLTON
1228 SHERBROOKE OUEST

FOURRURES BIEN ENTREPOSEES A PETITE DEPENSE CHEZ RENFREW

Il ne vous en coûtera pas plus pour que vos fourrures soient choyées par les soins insurpassables de Renfrew... à une température hivernale contrôlée scientifiquement.

Appelez notre livreur autorisé aujourd'hui... 842-5111.

Ou, si vous préférez nous les apporter, nous serons heureux de les recevoir à notre magasin principal ou à l'une de nos succursales. Nous vous recommandons le procédé spécial Renfrew annuel. Ce procédé rajeunit la pelletterie et nettoie la doublure.

HOLT RENFREW
Sherbrooke et de la Montagne... 842-5111
Rockland • Dorval • Place Ville Marie
Fairview • Anjou

Beauté de printemps avec YVONNE COLIN

Après le long, le retour en triomphe du court ce qui remet en évidence jambes — cuisses — genoux et demande une allure légère déagée — hanches minces — silhouette jeune.

Notre Institut vous offre tous les traitements qui feront de vous cette femme nouvelle qui séduira par la souplesse et la minceur de sa silhouette, par la jeunesse de son visage et l'audace de maquillages nouveaux.

EMBELLISSEMENT DU CORPS **NETTOYAGE PROFOND**
DU BUSTE **HYDRATATION**
ÉPILATION À LA CIRE **REVITALISATION**

MAQUILLAGE

Tous ces soins sont donnés sous la surveillance personnelle de Madame Colin, ce qui en garantit toute l'efficacité

L'Institut de Beauté Yvonne Colin
(Établi depuis 1950)
ESTHÉTICIENNE, MASSEUSE DIPLÔMÉE DE PARIS
Ouvert tous les jours sauf le samedi

1199, rue Mackay 866-5149

DÉCOUPEZ ET COLLECTIONNEZ LES COUPONS DE PARTICIPATION dans la presse

POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, ÉCOUTEZ ASSIDUMENT CKAC/73

COUPON No 5

Un an gratis à Bromont pour toute la famille du COUPLE DE L'ANNÉE

Découpez ce coupon et conservez-le précieusement. Quand vous aurez la série complète des 5 coupons, faites parvenir votre envoi comme suit: "Le couple de l'année", Salon de la femme, C.P. 700, station H, Montréal 107, OU BIEN déposez-le au kiosque de CKAC/73 au Salon de la femme, Place Bonaventure, Montréal.

Ce coupon n'est pas valable sans les quatre autres de la série. Seuls les envois qui contiendront un de chacun des cinq coupons Nos 1, 2, 3, 4 et 5 seront considérés.

la presse

PARENTS! la presse CHERCHE DE JEUNES crieurs-vendeurs

Quelques postes dans des endroits bien achalandés sont encore vacants. Cette occupation rémunérée sera, pour votre enfant, une excellente occasion de l'initier au dur métier d'homme.

- ★ Il acquerra le sens des responsabilités.
- ★ Il apprendra à gagner sa vie.
- ★ Il se mettra à l'écoute du monde.

Si votre enfant a plus de 12 ans, faites-lui part de cette offre. Et s'il y est intéressé, veuillez nous téléphoner.

874-6911

Des postes de crieurs-vendeurs sont vacants dans les quartiers suivants:

Côte-Saint-Paul, Verdun, Villeray, Parc-Extension, Centre-ville, Saint-Henri, Pointe-Saint-Charles, Plateau-Mont-Royal, Ville-D'Anjou, Côte-des-Neiges, Cartierville, Outremont, Ville Saint-Laurent, Lachine, Dorval, Ahuntsic, Ville-Mont-Royal, Montréal-Nord, Ville Saint-Michel, Longueuil.

407-703-941

Salon de la femme

Salon de la Femme, version 71

Le 2e Salon de la Femme a ouvert ses portes aujourd'hui, Place Bonaventure. Les visiteurs, cette année, pourront voir près de 600 kiosques aménagés dans deux sections bien différentes:

Une section culturelle composée de 200 kiosques

traitant des thèmes les plus divers: médecine, sociologie, loisirs, éducation, problèmes juridiques et autres.

Une section commerciale formée de 400 kiosques exhibant des produits exclusifs ou plus courant mais tous présentés avec un

composé de 200 kiosques maximum de bon goût et d'information.

Dès l'ouverture du Salon, à 11 h. ce matin, les activités ont débuté avec le lancement du livre "Yogasex" écrit en collaboration par Suane Piuze et le Dr Lionel Gendron et celui de la revue naturaliste "Prévenir".

Participation du Cegep du Vieux-Montréal

Le Salon de la Femme a bonne réputation auprès des cégépiens. Ceux du Vieux-Montréal à tout le moins: "Nous allons là où les gens vont, explique René Chenier, étudiant en photographie, peu importe que ce soit au Salon de la Femme ou du Sportsman."

Ce sont eux, d'ailleurs, qui ont "forcé la porte" du bureau de Jacqueline Vézina, l'organisatrice du Salon, afin qu'elle les écoute d'abord et qu'elle accepte ensuite leur projet. Ce projet, il était ambitieux mais réalisable et de

plus, patronné par l'Association des parents du Cegep du Vieux-Montréal. Etant donné que le Salon, cette année, est divisé en deux sections: commerciale et culturelle, souligne Mlle Vézina, il me fut plus facile de trouver une place pour un pavillon comme celui des étudiants du Vieux-Montréal, le "Positif/Négatif".

Le pavillon, tout de blanc à l'extérieur, occupera un espace de 1,000 pieds carrés (superficie habituellement réservée pour dix kiosques). Il

se composera de six salles circulaires ceinturées par dix-huit cylindres. Une immense murale signée François Robidas décorera l'une des parois extérieures du pavillon.

A l'intérieur des salles, le visiteur sera plongé dans une atmosphère de "pollution". Pollution visuelle, olfactive, auditive, gustative, tactile. La couleur rouge, par opposition au blanc de l'extérieur, symbolisera l'agression ou la pollution. Dans la dernière section du pavillon, on prendra connaissance du magazine OVO, une revue d'art publiée par les étudiants du Collège du Vieux-Montréal.

Le pavillon conçu et réalisé par les étudiants, a coûté

près de \$5,000. Les fonds ont été fournis par l'Association des parents. "Nous créons un précédent, dit M. Guy Munn, président de l'association. Nous voulons montrer par là que nous ne sommes plus un organisme de surveillance et de répression mais une association progressive, positive, désireuse d'aider les étudiants à aller de l'avant."

Pour leur part, les cégépiens espèrent faire oeuvre d'éducation auprès du grand public. "Sensibiliser les gens aux problèmes de la pollution et de la non-communication". Si leur pavillon est un succès, ils tenteront de le montrer ailleurs, à travers la province si possible.

(H. S.)



René Chenier et Marilyn Ann Ranco, étudiants et coréalisateurs du pavillon "Positif/Négatif" qui sera exposé au

Salon de la Femme, en compagnie de M. Guy Munn, président de l'Association des parents du cegep du Vieux-Montréal.

Programme de la journée

- 11:00 am à 1:00 pm: FILMS sur divers sujets.
- 1:00 pm à 2:00 pm: DEMONSTRATION CULINAIRE par le chef Marcel Beaulieu.
- 2:00 pm à 3:00 pm: SEANCE D'INFORMATION: l'automobile et la loi avec Me Raymonde LaSalle.
- 3:00 pm à 4:30 pm: SEANCE D'INFORMATION: Mode 1971. Invités: couturiers québécois.
- 5:30 pm à 6:30 pm: SEANCE D'INFORMATION: Tel-Aide, un service téléphonique d'amitié.
- 6:30 pm à 7:30 pm: CONFERENCE: L'angine de poitrine, son importance sociale et son traitement. Invité: Docteur Pierre Grondin.
- 8:30 pm à 10:00 pm: COLLOQUE: La femme juré? Modérateur: Juge Maurice Marcotte. Participants: Maitres France Marie Lupien, Francine Dion, Claude H. Foisy, Raymonde LaSalle et Paul Lejour.
- 10:00 pm à 11:00 pm: CONFERENCE: Les maladies contagieuses et épidémiques. Invité: docteur J.H. Charbonneau.
La démonstration culinaire est répétée plusieurs fois par jour.



Les étudiantes-finissantes de l'école de couture Thérèse Gauthier présenteront leurs meilleures créations au Salon de la Femme, Place Bonaventure. Le défilé qui se déroulera sur la passerelle réservée à cet effet, se tiendra à des heures différentes chaque jour. Pour se rendre compte du travail réalisé par les étudiantes, les visiteurs sont invités à voir le kiosque de l'école et s'informer par la même occasion de l'horaire des défilés pour les jours à venir.



Voyez le défilé de modes FEMME EN TOUTE HEURE présenté par les magasins et boutiques de

Place Bonaventure

durant le Salon de la Femme En vedette les boutiques:

- Alain Giroux
- Audi
- Bally
- Bata (Boutique)
- Bata (pour la famille)
- Boutique Chérie
- Boutique Elizabeth
- Boutique Irène
- Boutique Mia
- Boutique St-Honoré
- De Blausse pour Elle
- E. H. Paquette
- Four Seasons
- F. X. Lasalle
- Gica
- Henry Birks & Sons
- Mayfair
- Reitman's
- Wild & Woolley Sheepskin Shop

Musique: Margot Ashly à l'orgue Yamaha de N. G. Valiquette

Présentation tous les jours à 15 h et 20 h, excepté les 11 et 12 mai où les défilés ont lieu à 13 h 30 et à 17 h.

ENTREPOSEZ VOS FOURRURES

où

LA NOUVELLE Mademoiselle Québec

a reçu cette superbe étole de vison

Profitez de nos voutes frigorifiques (avec contrôle d'humidité). Au printemps votre manteau est rafraîchi et à l'automne il est lustré avec nos compléments.

MFA

Une seule chose à faire: **SIGNELEZ**

351-5610

VENTE — RÉPARATION LOCATION

Bernard Lafond FOURRURES

8910 rue HOCHELAGA

Le comité féminin du Musée

L'histoire du Musée des Beaux-Arts de Montréal et le rôle que cette institution joue au sein de la collectivité seront démontrés au Salon de la Femme à la Place Bonaventure. Le kiosque illustrera, par des photos, quelques-uns des trésors du musée. Des auxiliaires, membres du comité féminin qui a organisé la présentation, renseigneront les personnes qui s'arrêteront au stand. Cette photo a été prise au cours du montage du kiosque, on y reconnaît Mme Patrick Stoker (à gauche) et Mme Jacques Gauthier, présidente du comité féminin.

Test de dépistage du cancer

L'an dernier, au Salon de la Femme, un très grand nombre de visiteuses avaient répondu à l'appel des spécialistes-gynécologues leur demandant de se prêter à un examen pour le dépistage du cancer du col utérin. Cet examen gratuit (la cytologie vaginale) sera de nouveau offert, conjointement par l'Institut du cancer et l'hôpital Notre-Dame, dans l'un des pavillons du Salon.

La technique est fort simple et ne provoque aucune douleur. Elle se pratique en quelques minutes. Les résultats sont envoyés aux volontaires. D'autre part, un personnel qualifié est au service du public pour répondre aux différentes questions sur la planification familiale, sur la prévention, le dépistage et le traitement du cancer en général. Au kiosque "Renseigner" on pourra voir un tableau comparatif d'efficacité de s

différents produits contraceptifs sur le marché. On montrera également une série de diapositives sur l'utilisation de ces divers moyens de contraception.

Pour ce qui a trait à l'information sur le cancer, les visiteurs verront une série de films réalisés par la Société canadienne du cancer et obtiendront des brochures explicatives.



Le Salon de la femme

7 AU 16 MAI, PLACE BONAVENTURE

AMOUR — FORTUNE — CHANCE

VOTRE DESTIN EST INSCRIT DANS LES ASTRES!

L'INSTITUT D'ASTROLOGIE DU QUÉBEC

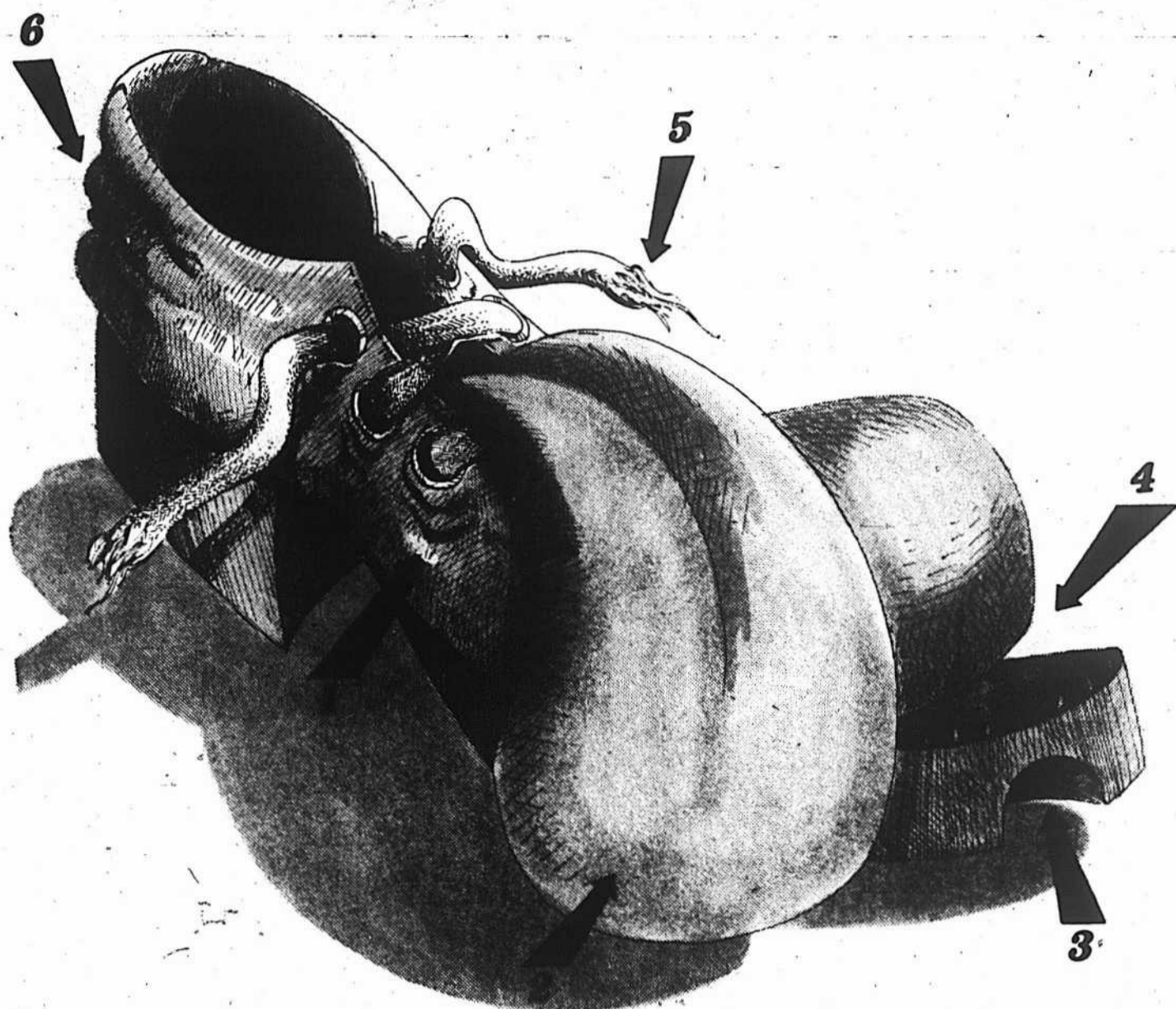
Vous offre une analyse précise, neutre, objective de votre caractère, des conseils utiles, des prédictions sur votre avenir.

Envoyez-nous à/s Mlle Nicole Maynard,

B.P. 111, ST-HUBERT (CHAMBLY)

la date, le lieu et (si possible) l'heure de votre naissance, et 5.00 pour couvrir les frais. Un document de 12 pages.

Satisfaction garantie.



1. Avez-vous les "oeillets" cernés?
2. Votre langue est-elle rugueuse?
3. Votre semelle est-elle en danger?
4. Votre corps se sent-il accablé?
5. Vous sentez-vous "lassé"?
6. Avez-vous peur des rides?

Alors faites vite,
soulagement rapide vous est acquis chez

EATON

SOLDIE

de chaussures

Des prix tout à fait spéciaux vous attendent, une variété infinie de chaussures pour toute la famille vous est offerte. Alors ne vous laissez pas accabler par le spleen des chaussures. Magasinez chez Eaton! Commandes passées au magasin même seulement. Eaton en ville (deuxième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire à moins d'avis contraire.

Variété de modèles chic et tout-aller pour dames

Spécial
6.99 à 14.99 la paire

Grand assortiment de chaussures à bas prix de solde pour faire place aux nouveaux stocks. Vous y trouverez toute une sélection de modèles en cuir et en suède dans des teintes printemps-été. Ton os, rouge, brun, noir dans la collection. Venez tôt pour trouver le modèle et la pointure que vous désirez! Pas toutes les pointures pour chaque modèle et coloris. Des prix spéciaux si bas vous permettent même d'en acheter plus d'une paire!

Rayon 238

"Le Salon" offre à prix réduits des chaussures pour dames

Spécial
9.99 à 19.99 la paire

Des prix des plus bas à la boutique "Le Salon" de chaussures pour dames chez Eaton. Cette grande vente vous donne la chance d'acheter ces chaussures de marque réputée que vous aimez tant... à un prix qui convient à votre budget! Thomas Wallace, Pierre Gamin, Celina et importations européennes dans le lot, dans des pointures convenant pour presque toutes. Divers coloris aussi! Alors venez tôt pour un meilleur choix.

Rayon 338

Souliers pour fillettes, garçonnets et adolescents

Prix courant 3.99 à 17.00

	Prix courant	Spécial
135 paires seulement! Souliers faits au Brésil. Blanc seulement. Pointures-fillettes: 7 à 10½ dans le groupe.	3.99 paire	1.99
420 paires seulement! Souliers pour enfants. Pointures 8½ à 3.	3.99 à 4.99 paire	2.99
375 paires seulement! Souliers pour enfants. Pointures 8½ à 3.	5.49 à 6.99 paire	4.99
180 paires seulement! Souliers pour garçonnets. Pointures 3 à 7 dans le lot.	9.99 paire	6.99
70 paires seulement! Souliers pour garçonnets. Pointures 3 à 7.	17.00 paire	9.99
Souliers pour adolescents, pointures 5½ à 10 dans le groupe.		
200 paires seulement!	9.99 paire	6.99
350 paires seulement!	3.99 paire	1.99
150 paires seulement!	15.00 paire	9.99

Rayon 239

Les "Hush Puppies" et souliers habillés, pour hommes

Souliers habillés Prix courant 15.00 et 23.00
1/3 de rabais sur ces souliers habillés pour l'été ou cuirs de qualité et styles variés sont en vedette. Noir, brun ou havane dans le groupe. Pointures: 8 à 12, largeur D. Profitez de ces économies remarquables!

Spécial
10.00
et
15.33
paire

"Hush Puppies" tout-aller
Pour hommes, modèles discontinués de "Hush Puppies" dans une gamme de pointures et de largeurs. Idéal pour le sport, la marche ou la détente.

6.66
paire

En ville seulement. Rayon 237

EATON